

POLITIQUE DOCUMENTAIRE DES ŒUVRES DE FICTION

BIBLIOTHEQUE DES CHAMPS LIBRES

RAPPORT
STAGE DE
PROFESSIONNALISATIO

INET

Elèves conservateurs de
bibliothèques
Promotion CABU

Tuteur au sein de la collectivité

Bénédicte Gornouvel

Conservatrice territoriale des bibliothèques

Rapport rédigé par

Nathalie Morice, nathalie.morice@conservateur-inet.org

Date

11/03/2016



Remerciements

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à toute l'équipe de la bibliothèque des Champs Libres pour son accueil chaleureux, pour le temps consacré à répondre à mes questions et pour la qualité de nos échanges.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I Diagnostic Territorial 6

1.1 RENNES MÉTROPOLE..... 6

LES COMPÉTENCES..... 6

LE PROJET CULTUREL COMMUNAUTAIRE 7

LA LECTURE PUBLIQUE..... 7

LA POPULATION..... 8

1.2 LA BIBLIOTHÈQUE DES CHAMPS LIBRES 12

ORIENTATIONS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES 2011 / 2020..... 13

PUBLICS..... 13

ENVIRONNEMENT DOCUMENTAIRE..... 16

II Politique documentaire des œuvres de fictions 17

2.1 UN CONTEXTE CULTUREL CONCURRENTIEL 18

ALERTE SUR LA LECTURE !..... 18

ÉCONOMIE DE L'ATTENTION 19

UNE OFFRE ÉDITORIALE CONCENTRÉE..... 20

2.2 LE PÔLE LANGUES ET LITTÉRATURE 21

LA COLLECTION 21

L'IMPACT DE LA RECOMMANDATION SUR L'EMPRUNT..... 24

LA VISIBILITÉ LITTÉRAIRE : UN ENJEU MAJEUR..... 25

2.3 DYNAMISER L'EXISTANT 27

ANALYSE DES « COUPS DE CŒUR » 27

LES CARNETS D'OBSERVATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET CULTUREL..... 32

PROPOSITION : UN CLASSEMENT DES ROMANS PAR PAYS 41

III Vers une bibliothèque hybride 46

3.1 CONTEXTE 46

USAGES 46

L'OFFRE PNB..... 47

MATÉRIALISER L'IMMATÉRIEL..... 48

3.2 PROSPECTIVE 51

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES « ALTERNATIVES »..... 51

LA POLITIQUE D'ACQUISITION PILOTÉE PAR L'USAGER 52

LIBÉRER LES DONNÉES..... 53

CONCLUSION

Introduction

L'attentat du 7 janvier 2015 perpétré contre les membres de la rédaction de Charlie Hebdo et le massacre du 13 novembre 2015 en plein Paris ont relancé le débat sur la liberté d'expression et révélé de véritables fractures sociales et culturelles. Au regard de ces deux tragédies relayées massivement et sans filtre sur Internet, mais aussi des profonds remous que connaît aujourd'hui la société française, les bibliothèques doivent contribuer plus que jamais à ce fondement démocratique et républicain qu'est la fabrique de citoyens à la conscience réflexive et éclairée en mettant à disposition du plus grand nombre des collections pour informer, échanger, former et conduire le public à développer ses connaissances et déployer son esprit critique. Le manifeste de l'UNESCO consacré à la bibliothèque publique, adopté en 1994, le souligne : « les collections doivent refléter les tendances contemporaines et l'évolution de la société de même que la mémoire de l'humanité et des produits de son imagination. Les collections et les services doivent être exempts de toute forme de censure, idéologique, politique ou religieuse, ou de pressions commerciales. » Pluralisme et accessibilité des collections sont les gages essentiels d'une offre documentaire garantissant à chaque individu la possibilité de se forger une opinion, de développer son esprit critique en toute indépendance comme le souligne la charte du conseil supérieur des bibliothèques de 1994.

La bibliothèque des Champs Libres s'est inscrite dans cette démarche en érigeant en salle de lecture des kakemonos représentant des couvertures de livres ou de journaux, reflets de différentes orientations politiques. Cette revendication en images du pluralisme des collections a été discutée, voire vilipendée, renforçant la nécessité de communiquer sur la bibliothèque comme lieu de culture et de dialogue. Entre le temps long de la constitution d'une collection et le temps court de l'actualité, la politique documentaire est en accord avec Bertrand Calenge, « la conception et la mise en œuvre de méthodes et d'outils permettant de répondre aux missions de la structure et aux attentes des usagers."

La responsabilité du bibliothécaire se joue ici tout d'abord en tant que « filtre » - au regard de la diversité des sources d'information et leur quantité – et ensuite en tant que « médiateur » des collections afin de rendre non seulement possible mais effective la rencontre entre le lecteur et l'œuvre, condition *sine qua non* d'une commune création. Dans *Lector in Fabula*,¹ Umberto Eco souligne que « générer un texte signifie mettre en œuvre une stratégie dont font partie les prévisions des mouvements de l'autre. »

L'objet de la présente étude - la politique documentaire des œuvres de fiction - s'emploie à analyser les conditions de cette rencontre. Le bibliothécaire lui-même, en permanence, « met en œuvre une stratégie dont font partie les prévisions des mouvements de l'autre », autrement dit : il adopte une posture agile en accord avec les changements sociétaux, culturels, technologiques

¹ Eco, Umberto. *Lector in fabula*, Paris, ed. Grasset, 1985

et politiques de notre époque. Une démarche de co-construction avec l'utilisateur, comme l'a engagée la Ville de Rennes avec les Etats généraux de la culture, semble aujourd'hui le prérequis d'une réponse adaptée aux réels besoins de la population.

La méthode adoptée pour cette étude de la politique documentaire des œuvres de fiction à la bibliothèque des Champs Libres a consisté à croiser des statistiques quantitatives, des données qualitatives, la synthèse d'entretiens et l'actualité de la littérature professionnelle afin d'aboutir à deux propositions. La première est opérationnelle et vise à dynamiser un travail déjà engagé par l'équipe. La seconde est plus ambitieuse tant en terme de budget que de réflexion. Enfin, une dernière partie, prospective, amorce une réflexion sur les possibilités offertes par le numérique.

I Diagnostic Territorial

1.1 RENNES MÉTROPOLE

LES COMPÉTENCES

Rennes Métropole est une métropole française située dans le département d'Ille-et-Vilaine et la région Bretagne dont les 420 707 habitants sont répartis sur 43 communes.

Depuis le 1er janvier 2015, en vertu de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (dite loi MAPTAM) du 27 janvier 2014, la métropole a pris la suite de la communauté d'agglomération.

Sous la présidence d'Emmanuel Couet depuis avril 2014, la métropole, établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre (EPCI), prend en charge des compétences issues des communes, des départements, de la région et de l'État :

- équipements culturels (Les Champs Libres avec la Bibliothèque de Rennes Métropole et le musée de Bretagne) et sportifs ;
- voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire ;
- collecte des déchets ménagers, la collecte sélective et les déchèteries (traitement et élimination des déchets) ;
- établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques d'intérêt communautaire ;
- transports collectifs (schémas directeurs des transports et gestion du métro et du réseau de bus Star) ;
- accueil des gens du voyage ;
- urbanisme et aménagement (Programme local d'habitat).

Des compétences restent partagées, en particulier le développement économique.

LE PROJET CULTUREL COMMUNAUTAIRE²

Approuvé par le conseil communautaire en mai 2013, le projet culturel communautaire s'appuie sur deux blocs de compétences de Rennes métropole :

❖ **La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels :**

Depuis 2000, Les Champs Libres, la bibliothèque de Rennes Métropole, le Musée de Bretagne et l'Ecomusée.

A partir de 2009, s'ajoutent le Manoir du Tizé à Thorigné-Fouillard et la Ferme du Haut-Bois à Saint-Jacques-de-la-Lande.

En janvier 2014, la Maison du livre et du tourisme à Bécherel devient équipement culturel métropolitain.

❖ **Les actions d'animation et de promotion d'activités culturelles d'intérêt culturel communautaire.**

• **Axes prioritaires**

- ❖ Soutenir l'effervescence artistique et culturelle à l'échelle métropolitaine
- ❖ Faire de la culture un lien entre les individus, une société.
- ❖ « Penser le futur », c'est-à-dire permettre à la culture d'être partie prenante des innovations sociales, technologiques et économiques.

LA LECTURE PUBLIQUE

« Le réseau de lecture publique sera structuré autour des notions de **coopération** et de **mutualisation** pour permettre la construction d'une offre de lecture publique cohérente sur l'ensemble du territoire ainsi que l'émergence de projets communs portés par les différents acteurs du réseau ».

❖ **Travailler au développement, à la mutualisation et à la complémentarité des moyens à l'échelle du territoire.**

² *Projet culturel communautaire de Rennes Métropole* [en ligne] < <http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/culture-education-vie-sociale/la-culture/le-projet-culturel-communautaire/> > consulté le 2 mars 2016.

- ⇒ Développer une complémentarité des bibliothèques en termes de services et de collections (ex. création d'un catalogue commun).
- ⇒ Prendre en compte les besoins de formation des personnels et des bénévoles de certaines bibliothèques communales de Rennes Métropole en lien avec la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine.
- ⇒ Concertation et complémentarité sur les services et ressources spécifiques pour les personnes en situation de handicap ou d'insertion sociale et professionnelle.

❖ **Construire ensemble une politique d'action culturelle cohérente et concertée du réseau de lecture publique.**

- ⇒ Renforcer la mutualisation intercommunale des projets d'action culturelle dans le domaine de la lecture publique.

❖ **Faire évoluer la fonction des lieux culturels pour permettre des dynamiques de réappropriation et d'implication, et en faire également des lieux de pratique, ouverts à des expériences diverses et interactives, à des rencontres , à la découverte et aux échanges.**

- ⇒ Travailler sur le renforcement du rôle des bibliothèques en tant que lieux d'animation et de médiation (ex. faire des bibliothèques des tiers-lieux axés autour du numérique, permettant ainsi l'e-inclusion, l'accès au droit, le *coworking* ou encore la promotion de la créativité numérique).
- ⇒ Faire évoluer les modes de conception de projets en ménageant une place importante aux processus de co-construction.

❖ **Modifier les paradigmes de l'action culturelle et de la médiation**

- ⇒ Apprendre à travailler à partir de l'expression directe de la demande des citoyens.
- ⇒ Développer les moyens d'une présence physique des grands équipements culturels dans les différentes communes de l'agglomération pour permettre un relais d'information.

LA POPULATION

La population de Rennes Métropole compte 425 745 habitants répartis sur 43 communes dont 209 860 rennais. La population totale du département de l'Ille-et-Vilaine est de 1 007 901 habitants répartis sur 353 communes. Ces chiffres sont disponibles sur le site de l'INSEE³.

³ Chiffres Insee 2012 [en ligne] <<http://www.insee.fr/fr/default.asp>> consulté le 2 mars 2016

- **Population par grandes tranches d'âges**

	Rennes		Métropole		Ille-et-Vilaine		France	
	2012	%	2012	%	2012	%	2012	%
Ensemble	209 860	100,0	420 717	100,0	1 007 901	100,0	63 375 972	100,0
0 à 14 ans	28 637	13,6	71 453	17,0	195 142	19,4	11 635 706	18,4
15 à 29 ans	72 225	34,4	112 516	26,7	202 303	20,1	11 494 101	18,1
30 à 44 ans	38 014	18,1	81 445	19,4	203 883	20,2	12 468 381	19,7
45 à 59 ans	32 694	15,6	77 280	18,4	190 478	18,9	12 676 124	20,0
60 à 74 ans	22 008	10,5	49 025	11,7	130 925	13,0	9 295 495	14,7
75 ans ou plus	16 282	7,8	28 998	6,9	85 169	8,5	5 806 165	9,2

- **Une population jeune** : La tranche des jeunes entre 15 et 29 ans est surreprésentée dans la commune (34,4%) et dans la métropole (26,7%) par rapport au département (20,1%) ou à l'Hexagone (18,1%).

- **Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle**

	Rennes	Métropole	Ille-et-Vilaine	France
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	0,0	0,3	1,3	0,9
Artisans, commerçants, chefs entreprise	2,0	2,5	3,1	3,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	13,7	13,5	9,5	9,0
Professions intermédiaires	14,3	16,2	15,0	14,1
Employés	14,6	15,7	16,2	16,5
Ouvriers	9,4	10,0	14,0	13,1
Retraités	19,4	21,0	25,3	26,8
Autres personnes sans activité professionnelle	26,5	20,8	15,6	16,1

- **Une population active** représentée par un fort taux de cadres et professions intellectuelles supérieures dans la commune (13,7%) et dans la métropole (13,5%) par rapport au département (9,5%) ou à l'Hexagone (9%).
- **Une population inactive** faiblement représentée par les retraités dans la commune (19,4%) et dans la métropole (21%) par rapport au département (25,3%) ou à l'Hexagone (26,8%) et fortement représentée par la catégorie « autres personnes sans activité professionnelle » - groupe qui comprend la population au chômage et la population inactive c'est-à-dire sans travail effectué en vue d'une rémunération.

- **Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone (Rennes).**

	2012	%
Ensemble	84 537	100,0
Travaillent :		
<i>dans la commune de résidence</i>	55 328	65,4
<i>dans une commune autre que la commune de résidence</i>	29 208	34,6
<i>située dans le département de résidence</i>	24 763	29,3
<i>située dans un autre département de la région de résidence</i>	1 432	1,7
<i>située dans une autre région en France métropolitaine</i>	2 898	3,4
<i>située dans une autre région hors de France métropolitaine (Dom, Com, étranger)</i>	116	0,1

- **2/3 des Rennais actifs travaillent dans la commune contre 1/3 dans une autre commune** – dans 29,3% des cas dans une commune du département.
- **Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en 2012**

	Rennes	Métropole	Ille-et-Vilaine	France
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	132 286	278 557	701 815	46 115 176
<i>Part des titulaires en %</i>				
<i>d'aucun diplôme</i>	11,9	10,7	13,8	17,2
<i>du certificat d'études primaires</i>	7,4	7,7	10,1	9,9
<i>du BEPC, brevet des collèges</i>	6,0	5,6	5,7	6,0
<i>d'un CAP ou d'un BEP</i>	16,8	20,0	24,4	23,8
<i>d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel</i>	17,0	17,5	17,2	16,6
<i>d'un diplôme de l'enseignement supérieur court</i>	15,3	16,4	14,4	12,6
<i>d'un diplôme de l'enseignement supérieur long</i>	25,6	22,1	14,5	13,8

- **Une population diplômée** avec un taux de la population détenteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur long élevé dans la commune (25,6%) et dans la métropole (22,1%) par rapport au département (14,5%) ou à l'Hexagone (13,8%).
- **Salaire net horaire moyen total (en euros) selon l'âge en 2012**

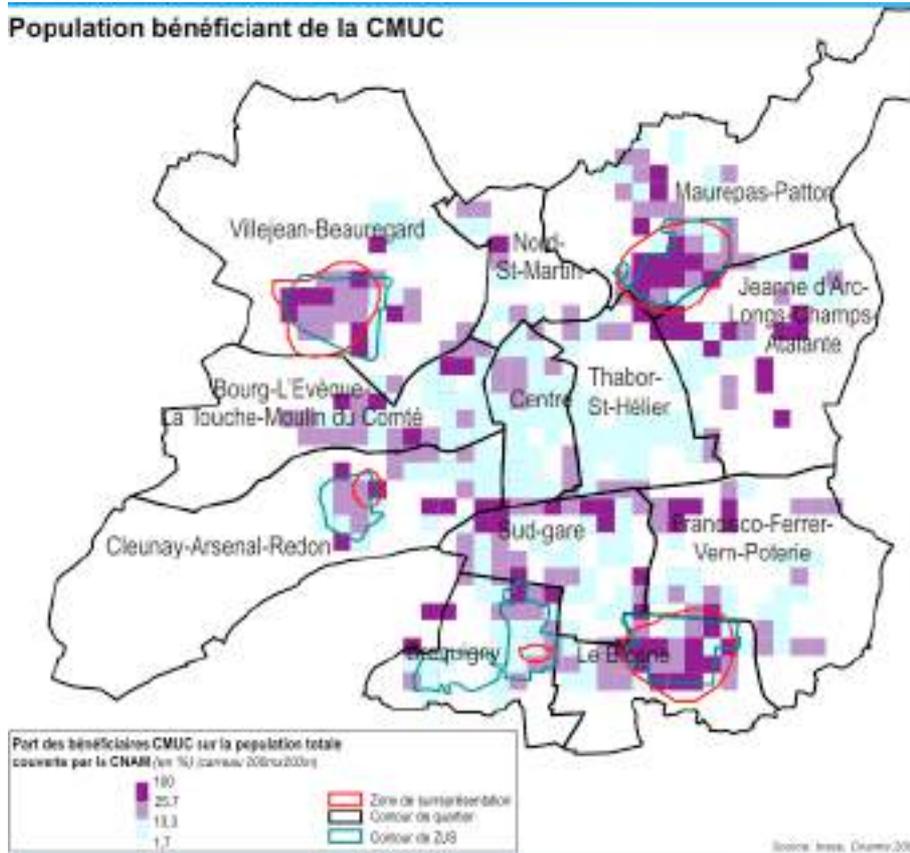
	Rennes	Métropole	Ille-et-Vilaine	France
Moins de 26 ans	10,0	10,0	9,6	9,6
De 26 à 50 ans	13,5	14,0	12,9	13,8
Plus de 50 ans	16,7	16,8	14,9	16,1

- **Un salaire net moyen** équivalent à Rennes, Rennes Métropole, en Ille-et-Vilaine ou en France.
- **Taux de pauvreté en 2012**

	Rennes	Métropole	Ille-et-Vilaine	France
Taux de pauvreté	17,4	11,4	9,9	14,3

Un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale à Rennes mais inférieur dans la

métropole et le département.

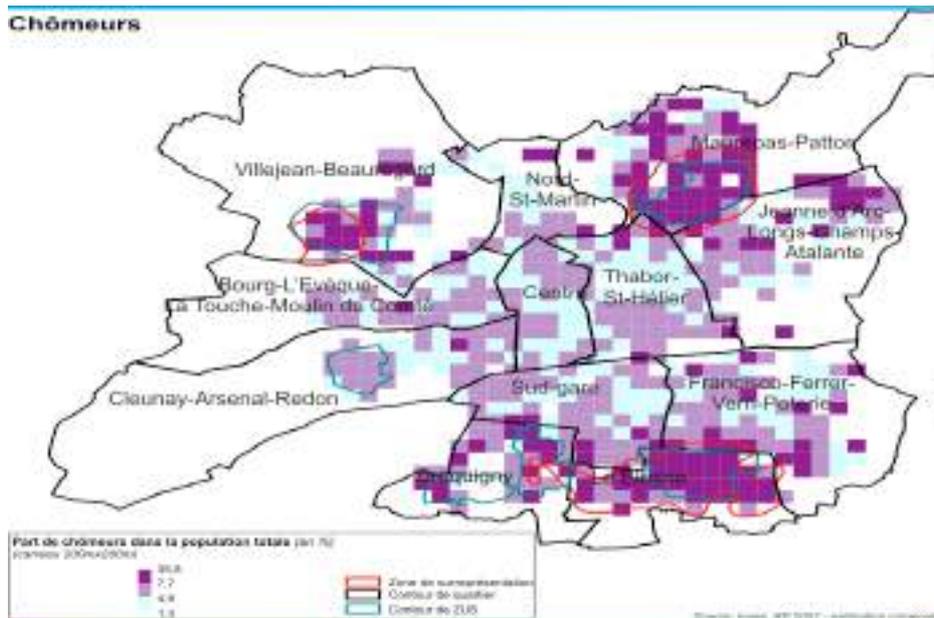


- Les bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) sont surreprésentés dans les quartiers de **Villejean-Beaugard, Maurepas-Patton et Le Blossé**.

- **Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2012**

	Rennes	métropole	Ille-et-Vilaine	France
Taux de chômage	15,3	11,5	9,9	12,7

Un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale à Rennes mais inférieur dans la métropole et le département.



➤ **Les zones de surreprésentation du chômage dans la commune sont : Villejean-Beaugard, Maurepas-Patton et Le Blosne.**

⇒ **La population rennaise et métropolitaine** est une population notablement jeune et diplômée. Elle est caractérisée par un fort taux de cadres et de professions intellectuelles supérieures et de personnes inactives c'est-à-dire sans emploi ou dans l'occupation n'est pas rétribuée.

La population rennaise se démarque par un taux de pauvreté et de chômage particulièrement élevé et concentré dans les quartiers périphériques de Villejean-Beaugard, Maurepas-Patton et Le Blosne.

1.2 LA BIBLIOTHÈQUE DES CHAMPS LIBRES

Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale (BMVR), bibliothèque municipale classée, pôle associé de la Bibliothèque nationale de France (BNF), la bibliothèque a pour mission de proposer un service public accessible au plus grand nombre, de constituer et de conserver les collections issues du dépôt légal.

Inaugurée en 2006, le bâtiment imaginé par l'architecte Christian de Portzamparc prend la forme d'une pyramide inversée constituée de six niveaux thématiques et d'un pôle « Vie du citoyen » situé dans le hall de l'établissement les Champs Libres constitué de la bibliothèque, du Musée de Bretagne et de l'espace des sciences.

Comme la plupart des équipements culturels communautaires, la bibliothèque des Champs Libres est située au cœur du centre-ville de Rennes. Bibliothèque d'agglomération, déclarée d'intérêt communautaire, elle n'est pas pour autant considérée comme une « tête de réseau » par les 43 bibliothèques, au dimensionnement et aux moyens disparates, des communes de l'agglomération qui ont chacune conservé la compétence lecture publique. Elle complète et renforce l'offre de lecture publique proposée par les 11 bibliothèques de quartier de la commune, les 2 espaces-lectures et le service de médiation et d'action éducative.

ORIENTATIONS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES 2011 / 2020⁴

« Lieu de brassage social, lieu d'égalité, lieu de liberté et d'émancipation intellectuelle, atout pour prendre toute sa place de citoyen de Rennes et du monde. La bibliothèque participe à la mise en valeur des différentes productions de l'esprit, la rencontre, au débat et à la création de liens. Elle est au service de l'ensemble des habitants des communes de l'agglomération. »

✓ **5 Axes prioritaires :**

- ❖ **La politique des publics** – la bibliothèque, un lieu pour tous et pour chacun
- ❖ **Les collections** : vers une hybridation progressive des contenus et des supports
- ❖ **Le patrimoine** : favoriser la connaissance et l'appropriation des collections patrimoniales
- ❖ **L'action culturelle** : diversifier et enraciner la programmation
- ❖ **Les perspectives** : un accès pour tous, sur place et à distance

« **La bibliothèque place le public, usager ou non, collectif ou individuel, sur place ou à distance, au centre de son action et subordonne l'ensemble de ses activités et de ses moyens à ce principe.** »

« **Dans une démarche de démocratisation culturelle, elle se fixe pour les années 2011-2020 un objectif de fidélisation et d'élargissement de ses publics.** »

PUBLICS

Une enquête du Bureau des temps Ville de Rennes / Rennes Métropole réalisée en avril 2010 révèle que la bibliothèque des Champs Libres est :

⁴ *Orientations scientifiques et culturelles de la bibliothèque des Champs libres* [en ligne]
< <http://www.bibliotheque-rennesmetropole.fr/qui-sommes-nous/conseil-scientifique-et-culturelles-orientations/orientations-scientifiques-et-culturelles/>> consulté le 2 mars 2016

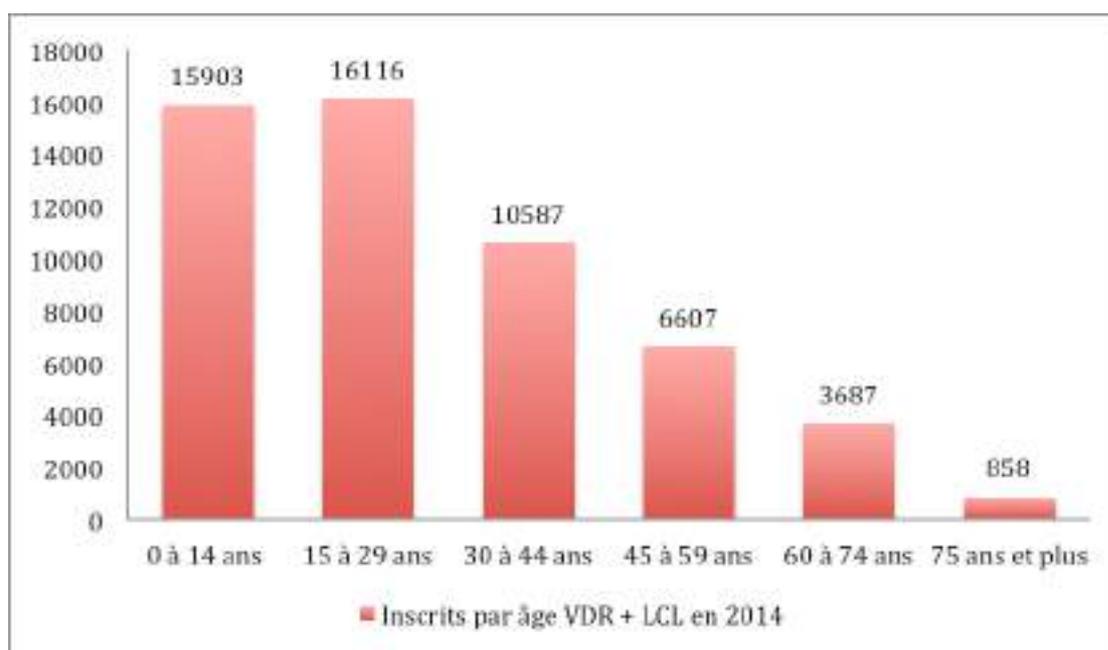
- **Une bibliothèque d'étude** pour un tiers de ceux qui la fréquentent
- **Une bibliothèque de proximité** pour un second tiers (les habitants des trois quartiers proches des Champs Libres)
- **Une bibliothèque de complément** pour un troisième tiers fréquentant la BRM et une autre bibliothèque, qu'il s'agisse d'une bibliothèque-médiathèque municipale de l'agglomération ou d'une bibliothèque de l'enseignement supérieur.

✓ **Lecteurs inscrits dans le réseau pour l'année 2014**

	Ville de Rennes	LCL + VDR	Les Champs Libres	LCL + bib aggro	TOTAL
RENNES	8 658	33 589	1 767	119	44 133
Rennes Métropole (Hors Rennes)	426	2 841	458	3 184	6 909
Autres communes du département	102	1 087	747	218	2 154
Autres département bretons + Loire Atlantique	5	77	182	4	268
Autres départements français	15	101	260	2	378
Etranger	0	3	37	0	40
TOTAL	9 206	37 698	3 451	3 527	53 882

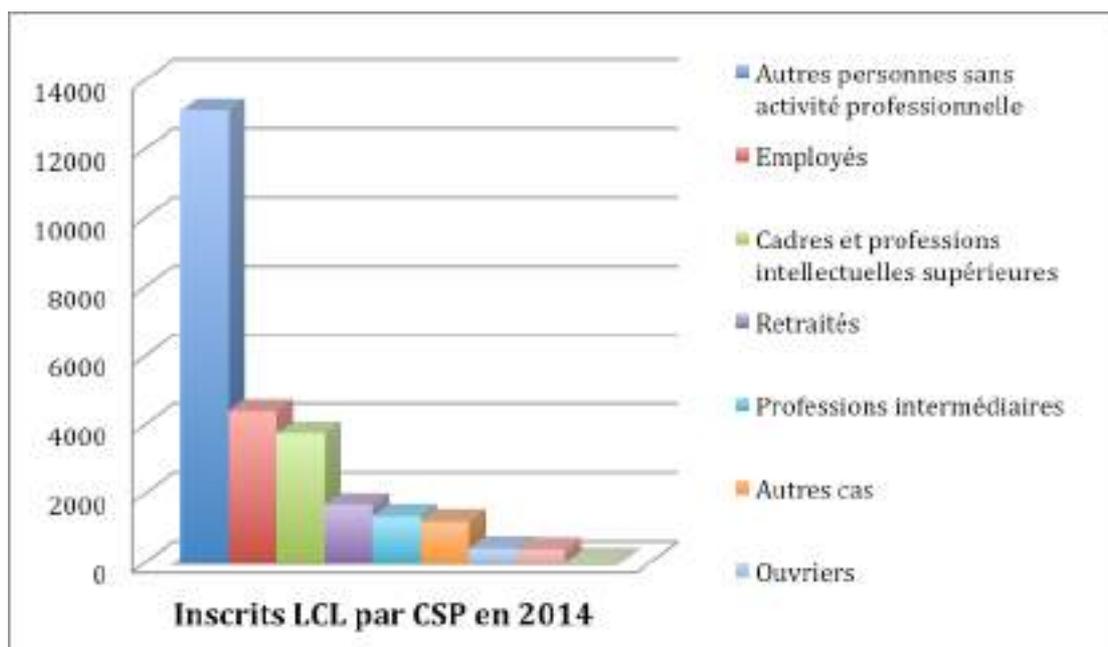
⇒ Si le catalogue des bibliothèques est commun, les documents ne circulent pas entre les bibliothèques de quartier et la bibliothèque des Champs Libres, ce qui contraint certains lecteurs à doubler leur inscription. Situation peu compréhensible pour les usagers, les politiques tarifaires et les services varient entre le réseau des bibliothèques de quartier et la BMVR.

✓ **Lecteurs inscrits par âge VDR + LCL en 2014**



⇒ En miroir de la population de la commune et de la Métropole la tranche des 15 à 29 ans est surreprésentée parmi les lecteurs inscrits dans les bibliothèques.

✓ **Lecteurs inscrits par catégories socio-professionnelles à la bibliothèque des Champs Libres en 2014 (+ de 18 ans)**



⇒ Reflet de la population rennaise, les inscrits à la bibliothèque des Champs Libres sont représentés majoritairement par des personnes sans activité professionnelle – dont 7 753 étudiants et 4 296 demandeurs d'emploi. Les employés, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés au regard des autres secteurs professionnels.

		Evolution en % 2014-2015	Moyenne 2009-2014	Comparaison en % 2015 - Moyenne 2009-2014
Fréquentation Pyramide		-2,3	548799	-5,3
Fréquentation Vie du Citoyen		-2,9	175437	-8,4
Fréquentation globale		-2,5	724236	-6,1
Prêts + prolongations		1,3	812096	-5,0
Inscriptions		-4,2	26506	1,6
Consultation sur place		-6,5	6018	-11,9
Inscrits VDR + LCL		-1,6	50653	4,6
Emprunteurs VDR+LCL		-6,9	41073	-4,0

⇒ La Bibliothèque des Champs Libres doit faire face à une baisse de la fréquentation globale de 6,1% et une baisse des prêts de 5% entre 2009 et 2014. La chute de la consultation des documents sur place s'est vue confirmer en 2015.

✓ Taux de pénétration

Le taux de pénétration de la lecture publique à Rennes pour 2012 est de 20,7% pour les Rennais et 25,2% pour l'ensemble des inscrits. Rapporté à la population totale de l'agglomération, les chiffres des moyens alloués à la BMVR par la collectivité à partir des recommandations formulées par le ministère de la Culture, assimilent cette dernière à une bibliothèque de niveau 3 – le plus faible niveau avant le point-lecture – sans prendre compte les moyens alloués par la ville transférés au moment de l'ouverture des Champs Libres par compensation de la fermeture de l'ancienne bibliothèque centrale.

Notons que depuis l'ouverture de la bibliothèque des Champs Libres en 2006, de nombreuses communes de la Métropole se sont équipées d'établissements remarquables telles que la Médiathèque Lucien Herr à Saint-Jacques de La Lande, L'autre lieu au Rheu ou encore la Médiathèque Théodore Monod à Betton.

ENVIRONNEMENT DOCUMENTAIRE

Onze bibliothèques de quartier et deux espaces-lecture proposent aux Rennais une collection de 282 963 documents. Cinq d'entre elles sont situées dans les quartiers prioritaires de Cleunay, Le Blosne, Les Clôteaux-Champs Manceaux, Maurepas et Villejean.

Le SMAE (Service médiation et action éducative) complète cette offre en proposant le prêt de 102 364 documents à des établissements tels qu'écoles, centres de loisirs, structures d'accueil Petite enfance, équipements de quartier, établissements pour personnes âgées, foyers d'hébergement, lieux de détention, entreprises et associations avec pour objectif de favoriser l'accès à la lecture du plus grand nombre.

⇒ Les grands axes de développement 2014 – 2017 pour ce réseau, dont la direction est commune à la bibliothèque des Champs Libres, sont :

- Mettre l'utilisateur au centre
- Développer le numérique
- Faire évoluer les modalités de gestion et de valorisation des collections

La médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine accompagne 270 bibliothèques de lecture publique sur le territoire dans les domaines de l'offre documentaire, de la formation, de l'action culturelle et de l'accompagnement technique et financier des bibliothèques.

Le nouveau schéma de lecture départemental, prévu pour mars 2016, permettra de clarifier la situation de la lecture publique dans les 43 communes de la Métropole actuellement situées dans le champ d'action de la MDIV.

La bibliothèque des Champs Libres, bibliothèque métropolitaine, est porteuse du projet de portail numérique à l'échelle de la Métropole mais n'a cependant pas les ressources humaines et financières pour suppléer à toutes les missions traditionnelles de la MDIV sur ce territoire.

L'article 90 de la loi du Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République considère que « par convention passée avec le département, la métropole exerce à l'intérieur de son périmètre, par transfert, en lieu et place du département, ou par délégation, au nom et pour le compte du département » certaines compétences. Mais comme le précise Dominique Lahary dans un article posté sur son blog en date du 15 octobre 2015 en matière de lecture publique "tout est ouvert et laissé à la sagesse des deux partenaires."⁵

II Politique documentaire des œuvres de fictions

Bertrand Calenge définit la politique documentaire comme « la conception et mise en œuvre de méthodes et d'outils permettant de répondre aux missions de la structure et aux attentes des usagers. » Interrogé par une bibliothécaire sur les outils utiles à la formalisation d'une politique documentaire pour les romans, Bertrand Calenge lui répond dans un article publié sur son blog *Carnet de notes* en novembre 2012 : « Bref, il n'existe pas de 'modèle' immanent de politique

⁵ Lahary, Dominique. *Bibliothèques en territoire 9, la nouveauté métropolitaine*, 15 octobre 2015 [en ligne] <<https://lahary.wordpress.com/2015/10/15/bibliotheques-en-territoires-9-la-nouveaute-metropolitaine/>> consulté le 2 mars 2016

documentaire. Je suis convaincu que celle-ci n'est que processus et tension. Ce qu'on appelle volontiers politique documentaire n'est que cadrage d'une action en train de se faire. Et l'important, c'est justement l'action en train de se faire, le ballet des acteurs, l'intention productive émergente... »⁶

Comme le détaille Paul Ricoeur dans son ouvrage intitulé *Soi-même comme un autre*⁷ « la littérature est un vaste laboratoire où sont essayés des estimations, des évaluations, des jugements d'approbation et de condamnation par quoi la narrativité sert de propédeutique à l'éthique. »

Selon Roland Barthes, dans *Qu'est-ce que la littérature ?*⁸ « C'est l'effort conjugué de l'auteur et du lecteur qui fera surgir cet objet concret et imaginaire qu'est l'ouvrage de l'esprit. Il n'y a d'art que pour et par autrui ». Formaliser une politique documentaire des œuvres de fiction reviendrait donc à tenter de circonscrire un objet mouvant, et en devenir, rétif aux classements et ouvert à toutes les subjectivités qui lui confèrent sa force et sa forme. Sans vouloir enfermer les œuvres littéraires dans un tableau figé, cette présente étude tente de donner à l'objet littéraire les moyens de rencontrer son public et donc de faire œuvre.

2.1 UN CONTEXTE CULTUREL CONCURRENTIEL

ALERTE SUR LA LECTURE !

« *Alerte sur la lecture !* » titrait Livres Hebdo en 2014⁹ en synthèse d'une étude menée avec l'institut de sondage Ipsos. Deuxième loisir préféré des Français, la lecture connaissait déjà un recul et ne semblait pas être relayée par une lecture au format numérique.

Selon l'étude « *Les Français et la lecture* » publiée en mars 2015 et réalisée par le Centre national du livre (CNL)¹⁰, 90% des Français sont lecteurs de livres. 89% lisent au format papier et 19% des e-books dont 1% de manière exclusive. Ces derniers sont majoritairement des jeunes hommes technophiles, diplômés et issus de milieux aisés.

Le roman est le genre préféré de 70% des Français avec une prédilection pour la science-fiction chez les 12-24 ans et pour les romans policiers chez les 50-64 ans.

⁶ Calenge, Bertrand. *La face (trop) cachée d'une politique documentaire*, 21 novembre 2012 [en ligne] <<https://bccn.wordpress.com/2012/11/21/la-face-trop-cachee-dune-politique-documentaire/>> consulté le 2 mars 2016

⁷ Ricoeur, Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, ed.Seuil,1990.

⁸ Sartre, Jean-Paul, *Qu'est-ce-que la littérature ?*, Paris, ed.Gallimard, 1981.

⁹ Piault, Fabrice. *Alerte sur la lecture, les résultats de l'enquête*, 13 mars 2014. [en ligne] < <http://www.livreshebdo.fr/article/alerte-sur-la-lecture-les-resultats-de-lenquete-ipsoslivres-hebdo> > consulté le 2 mars 2016

¹⁰ Centre national du livre. *Les Français et la lecture*. [en ligne] <http://www.centrenationaldulivre.fr/fr/ressources/etudes_rapports_et_chiffres/les_francais_et_la_lecture/> consulté le 2 mars 2016

71% déclarent ne pas fréquenter les bibliothèques car ils souhaitent lire des livres qui leur appartiennent et la moitié des 15-24 craint d'oublier de rendre les livres ou de les perdre et regrettent une durée de prêt jugée trop courte.

Cependant, globalement, les Français lisent de moins en moins par manque de temps pour 72 % d'entre eux et 66% en raison de la concurrence d'autres loisirs.

ÉCONOMIE DE L'ATTENTION

« *Dans un monde riche en information, l'abondance d'information entraîne la pénurie d'une autre ressource : la rareté devient ce que consomme l'information. Ce que l'information consomme est assez évident : c'est l'attention de ses receveurs. Donc une abondance de l'information crée une rareté de l'attention et le besoin de répartir efficacement cette attention parmi la surabondance des sources d'informations qui peuvent la consommer.* » (Discours de 1969 d'Herbert Simon, Prix Nobel d'économie 1978)

En juillet 2004, Patrick Le Lay, alors P.D.G du groupe TF1, créait la polémique en déclarant que : « ce que nous vendons à Coca-cola, c'est du temps de cerveau disponible ». Cette 'petite phrase', emblématique de cette quête acharnée pour capter l'attention du public, renvoie à un enjeu majeur de la recherche pour les sciences humaines et sociales, l'économie de l'attention.

En 2001, on pouvait lire dans l'ouvrage de John Beck et Thomas Davenport *The Attention economy : Understanding the new Currency of Business*¹¹ que « jadis, l'attention était considérée comme acquise, et c'étaient les biens et les services qui étaient perçus comme porteurs de valeur. À l'avenir, beaucoup de biens et de services seront fournis gratuitement en échange de quelques minutes d'attention de la part de l'utilisateur. »

En effet, Google, Youtube ou Facebook proposent des contenus « gratuits » aux internautes qui se matérialisent par des « clics » et des « pages vues » revendus à des annonceurs publicitaires.

Yves Citton, professeur de littérature à l'Université de Grenoble, propose dans son ouvrage *Pour une écologie de l'attention* publié en 2014¹² de réfléchir à une meilleure façon de rediriger notre attention dans un contexte de surabondance de l'offre culturelle. Rappelant l'étymologie du mot collection, *colligere* qui évoque les actions de « collecter, ramasser, rassembler, cueillir ensemble », les propos d'Yves Citton résonnent dans le contexte bibliothéconomique comme un *modus operandi* : « L'attention participe d'une puissance de *collection* qui assure des modes d'interaction complexes entre les groupes sociaux et les individus qui en émanent. »

¹¹ Beck, John et Davenport, Thomas, *The Attention economy : Understanding the new Currency of Business*, Harvard Business Press, 2002.

¹² Citton, Yves, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, ed.Seuil, 2014.

UNE OFFRE ÉDITORIALE CONCENTRÉE

« *Dernier roman Gallimard en lice pour le Renaudot, n'ayant eu à ce jour ni critique ni article de presse, cherche à rencontrer journaliste curieux.* »

Cette petite annonce de l'écrivain Fabrice Guénier parue le 10 octobre 2015 dans le quotidien *Libération*, symbolise la difficulté croissante d'exister dans un paysage médiatique paradoxalement restreint, malgré une nomination à un prix littéraire prestigieux.

589 nouveautés pour la seule rentrée littéraire de l'automne 2015 et une petite dizaine seulement qui retiennent l'attention. Les prix littéraires soulignent l'hégémonie des très grandes maisons d'édition (plus de 200 titres publiés par an) telles que Gallimard qui remporte le Grand prix de l'Académie française 2015 grâce à Hédi Kaddour et Boualem Sansal, Actes Sud avec Mathias Enard ou encore Lattès qui obtient le Prix Renaudot grâce à Delphine de Vigan. Une rare exception est faite avec l'auteur turc Hakan Günday, lauréat du Prix Médicis étranger chez Galaade éditions.

En 2011, une étude du ministère de la Culture et de la Communication, « *La diversité culturelle dans l'industrie du livre en France (2003- 2007)*¹³ », soulignait déjà qu' « en littérature, si les œuvres sont écrites par un nombre croissant d'auteurs, les ventes tendent à se focaliser sur un nombre de plus en plus restreint d'entre eux. De plus, il existe un faible renouvellement des auteurs à succès, signal d'une faible disparité ».

Pourtant, selon le syndicat national de l'édition, 43 600 nouveautés ont été publiées en 2014 contre 20 252 en 1990. Le nombre de nouveautés a donc doublé en 25 ans et dans un même mouvement, tout le monde lit moins, y compris les grands lecteurs.

La désaffectation pour la lecture, fortement concurrencée par internet et les réseaux sociaux, va de pair avec une concentration de l'attention des médias et des libraires sur certains titres, tenus par une obligation de recettes et des espaces de présentation souvent restreints, qui condamne la plus grande part de la production éditoriale française au pilon.

¹³ Moreau, François et Peltier, Stéphanie. *La diversité culturelle dans l'industrie du livre en France*. [en ligne] <<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2015/La-diversite-culturelle-dans-l-industrie-du-livre-en-France-CE-2011-4>> consulté le 2 mars 2016

2.2 LE PÔLE LANGUES ET LITTÉRATURE

Franchir le seuil, souvent neutre et administratif, d'une bibliothèque, n'est pas chose aisée pour tout le monde. Christophe Evans, dans *'Le métier d'usager'*¹⁴ rappelle que si les bibliothèques sont ouvertes à tous, gratuites, participant d'une volonté politique forte de démocratisation culturelle, une acculturation est pourtant nécessaire pour ceux qui n'ont pas les codes nécessaires à un usage « naturel » de ces établissements. Au sentiment d'étrangeté succède un nécessaire apprentissage afin de permettre une affiliation à l'institution et ainsi bénéficier des services qu'elle propose. La mise à disposition gratuite d'une offre culturelle ne suffit pas à convaincre les moins enclins, en raison de leur environnement familial ou scolaire, à dépasser les freins symboliques au franchissement du seuil de l'institution. Couplée à une offre croissante de divertissements, la baisse de la fréquentation des bibliothèques interroge la posture des professionnels. Aussi la politique de sélection et d'acquisition semble-t-elle le premier stade du processus global de choix à destination des usagers ; la politique de valorisation étant le deuxième stade d'une stratégie de (re)conquête du public. Adopter la perspective de l'usager et prendre du recul sur des pratiques professionnelles ancrées sont par conséquent gages d'une amélioration des services au public.

LA COLLECTION

L'objet de notre étude porte sur les « œuvres de fiction ». Selon la définition du Larousse une œuvre est « une production de l'esprit » et la fiction est « une création de l'imagination ». Toute œuvre est par définition une fiction et cela quel que soit le médium utilisé, écrit, vidéo, photographie etc.

Nous nous attachons ici à un segment de cette collection, la littérature, et plus précisément les romans.

La bibliothèque des Champs Libres met à disposition du public une collection de 193 698 documents dont 13 028 romans de littérature générale, 3 514 Romans policiers, 1 693 romans de science-fiction et 73 romans nouvellement classés « Récits de vie » soit l'équivalent de 9,45% de la collection dans son ensemble. Le budget global d'acquisitions pour les imprimés (calculé hors abonnements électroniques et reliure) s'élève à 213 000 euros en 2015 et est de 24 000 euros pour l'office de fiction adultes, soit 11,27% du budget.

Plusieurs indicateurs permettent d'évaluer une collection ou plus finement un segment de collection, qualitativement et quantitativement. Les taux de rotation de romans ont très

¹⁴ Evans, Christophe, *Le métier d'usager* in *Le métier de bibliothécaire*, sous la direction de Alix, Yves, ed. du Cercle de la librairie, 2013.

légèrement baissé depuis 2014. Rappelons que selon Médiadix « un taux de rotation trop bas, inférieur à 3 révèle une offre inadaptée en quantité et en qualité »¹⁵.

	Romans R	Romans Policiers	Science-fiction	Récits de vie
Taux de rotation 2015	3,3%	5,1%	3,9%	4,9%

- Si les romans policiers trouvent leur public, les romans de littérature générale et les romans de science-fiction sont juste au-dessus des préconisations et marquent une légère baisse par rapport à 2014 (-0,1%). Les « Récits de vie » sont peu nombreux et bénéficient à cet égard d'une bonne visibilité.

	Romans R	Romans Policiers	Science-fiction	Récits de vie
Acquisitions 2015	1 109	333	145	71
Désherbage 2015	463	209	84	0
Taux de renouvellement	9%	9,8%	8,9%	

- La collection totale du pôle Langues et Littératures est la seule à connaître une augmentation de ses acquisitions de 1% qui ne respecte pas l'objectif de développement quantitatif maîtrisé des collectifs fixé dans le projet d'établissement « Orientations scientifiques et culturelles 2011-2020 ».
- Contrairement à l'ensemble de la collection dont le nombre de documents dés herbés est supérieur au nombre de documents acquis (18 200 documents dés herbés pour 12 900 acquisitions), le nombre d'acquisitions de romans est 2,2 supérieur au nombre de romans dés herbés (1658 contre 756).
- Le taux de renouvellement (également nommé « taux de rafraîchissement ») de ce fonds (9,2%) est supérieur au taux de renouvellement de la collection dans son ensemble (6,8%). La recommandation nationale indique un taux souhaité de 10% et, en-dessous de 7,5%, on observe une chute systématique des emprunts. Rappelons l'importance de la production éditoriale dans ce domaine - la littérature représente 25% du poids en valeur

¹⁵ Médiadix. *Bibliothéconomie 7. Politique documentaire et accroissement des fonds* [en ligne] < <http://mediadix.u-paris10.fr/cours/Bibliothéconomie/BT/b7acr.pdf> > consulté le 2 mars 2016

et en volume de la production éditoriale française selon le syndicat national de l'édition française – ce qui engage à veiller à l'actualisation permanente du fonds pour le rendre attractif et représentatif.

- Le taux d'accroissement de ce fonds est de 4,9% pour l'année écoulée. En l'absence de place supplémentaire, ce taux ne peut être maintenu dans les années à venir.

⇒ Ces chiffres indiquent la nécessité d'un désherbage plus important des romans et (ou) d'un équilibrage du budget des acquisitions dans l'objectif de rafraîchir le fonds et d'aérer l'espace.

Pour « donner vie » aux chiffres, il nous a paru important de croiser les statistiques avec la parole des acquéreurs de fiction :

- **Synthèse des entretiens individuels menés avec les acquéreurs de fiction**

Points forts

- ✓ Un budget important pour les acquisitions qui permet de défendre des auteurs même si leurs livres sortent peu
- ✓ Un public très diversifié, reflet du lectorat français
- ✓ Une bonne réponse à la demande
- ✓ Une inflexion de la politique d'acquisition avec une offre plus « grand public » avec les « Facile ! » et les « Récits de vie » qui cohabite avec une offre plus exigeante.
- ✓ Le magasin de diffusion aère la collection en salle de lecture
- ✓ Une veille sur l'actualité littéraire systématique

Points faibles

- ✓ Malgré un nombre d'acquisitions important en science-fiction, des retours négatifs des usagers (le fonds est-il représentatif de la production actuelle ?)
- ✓ Une médiation peu dynamique
- ✓ Une action culturelle difficile en dehors de la rentrée littéraire
- ✓ L'action culturelle – venue d'auteurs ou cycle - influence peu les acquisitions
- ✓ Pas de formalisation de la politique d'acquisition, des choix subjectifs (mais collégiaux)
- ✓ Peu de suggestions et pas de « coups de cœur » des lecteurs
- ✓ Un réflexe « bibliothécaire » et non « usager », pratique pour les professionnels mais pas pour les lecteurs dont la recherche ne peut être intuitive

- ✓ Un mobilier peu mobile et trop haut
- ✓ Des usagers impressionnés par le volume de la collection
- ✓ Des échanges rares avec les lecteurs en raison d'un temps de présence trop ponctuel sur le pôle 4
- ✓ Pas de contact avec les bibliothécaires des bibliothèques de quartier
- ✓ Pas de réflexe pour le conseil de bascule de la collection physique vers les contenus numériques
- ✓ Des différences entre des « impressions » et la parole de l'utilisateur – plainte au sujet de l'ancienneté du fonds en langue anglaise alors que l'on achète beaucoup de nouveautés et parfois un différentiel entre l'impression de sortie des documents et la réalité statistique.

Des propositions

- ✓ Gommer l'aspect labyrinthique du pôle
 - ✓ Des étagères moins hautes
 - ✓ Mettre tous les livres audio ensemble
 - ✓ Regrouper tous les romans en version originale
 - ✓ Aérer la collection sur le pôle
 - ✓ Présenter les nouveautés (derniers achats) de manière simple en salle et sur le catalogue
 - ✓ Améliorer la signalétique
- ⇒ Ces entretiens individuels prouvent la cohésion de l'équipe tant les réponses furent similaires d'une entrevue à l'autre. La synthèse y afférente est le reflet de tendances importantes issues du travail quotidien de spécialistes éclairés et qui, nous le verrons, augure des observations des membres du Conseil scientifique et culturel.
- ⇒ À la suite d'une première étape dédiée à la collecte de données, cette étude cherche à dynamiser le travail déjà mis en oeuvre sur la politique documentaire de la fiction à la bibliothèque des Champs Libres.

L'IMPACT DE LA RECOMMANDATION SUR L'EMPRUNT

La revue Réseaux a publié dans son numéro d'avril – juin 2015¹⁶ un article consacré à « *La demande de livres de fiction en bibliothèques* ». Les recherches de Marianne Lumeau et de

¹⁶ Lumeau, Marianne et Thierry, Clémence. *La demande de livres de fiction en bibliothèques* in Revue Réseaux, ed. La découverte, Juillet 2015.

Clémence Thierry ont consisté à mesurer l'impact de la recommandation des bibliothécaires sur l'emprunt.

Cette étude menée dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris révèle qu'un livre sur présentoir sortira 17 fois plus qu'un livre ne bénéficiant pas d'une telle mise en valeur et qu'un bandeau « Coup de cœur » permet à un ouvrage d'être 14 fois plus emprunté. La recommandation des bibliothécaires a un impact supérieur à celle des « experts » qui décernent les prix littéraires – dont l'emprunt est 11 fois supérieur et 5 fois supérieur pour les simples nominés.

Si les ventes conditionnent les demandes des usagers, les auteures de l'article remarquent que les best-sellers sont souvent les ouvrages les moins disponibles car les plus empruntés et qu'ils sont rarement achetés en un grand nombre d'exemplaires en raison de problème de stockage.

Une des conclusions de cette étude se porte sur l'équation simple à réaliser entre l'étendue des catalogues des bibliothèques, leur mission de soutien de la diversité éditoriale de ces dernières, la faible disponibilité des « titres stars » toujours empruntés et l'impact réel de la recommandation des bibliothécaires. Ainsi, une médiation concertée conduirait les usagers à reporter leurs choix vers des ouvrages de fond de catalogue. Enfin, le caractère 'gratuit' de l'emprunt en bibliothèque est un facteur moteur d'incitation à la découverte pour le lecteur contrairement à l'achat qui n'incite pas à prendre le risque d'une déconvenue. Ces remarques s'inscrivent dans la lignée de la réflexion sur le « *slow book* » envisagée dans le cadre du prochain cycle de la bibliothèque consacré à la lenteur.

LA VISIBILITÉ LITTÉRAIRE : UN ENJEU MAJEUR

« Comment choisir un livre lorsqu'on est confronté à une masse devant laquelle on ne dispose d'aucun repère, lorsqu'un titre égale un autre titre, lorsque rien n'introduit de différence donc de préférence ? Le lecteur assidu, le familier de la lecture ignore même tout ce qu'il met en jeu dans le choix d'un livre : connaissance de l'auteur, de l'éditeur, de la collection, lecture en diagonale de la quatrième de couverture, évocations de lectures antérieures sur un sujet proche, consultation éventuelle de critiques, conversations avec des proches. Ce qu'il ressent comme une curiosité individuelle est une curiosité construite par l'élaboration progressive de tout un patrimoine intérieur ».

Martine Poulain, *Pour une sociologie de la lecture : lectures et lecteurs dans la France contemporaine*, Paris, Editions du cercle de la Librairie, 1988.

Cécile Rabot dans son ouvrage intitulé *La construction de la visibilité littéraire en bibliothèque*¹⁷, résultat d'une enquête réalisée entre 2004 et 2010 au sein des bibliothèques de la ville de Paris, insiste sur les enjeux pour les bibliothécaires d'œuvrer, dans un contexte où l'utilisateur pourrait être submergé par l'abondance de l'offre, à une réelle stratégie de valorisation de la littérature. Pour soutenir une partie de la production éditoriale moins portée par les médias et ainsi répondre à ses missions de pluralisme et de diversité culturelle mais aussi pour aider les lecteurs à se repérer dans une offre pléthorique.

Créé en 2010, le service d'action culturelle de la bibliothèque des Champs Libres organise avec le service de développement culturel des Champs Libres, *l'Automne littéraire*, événement phare de la programmation littéraire de la rentrée. La salle de conférences de 450 places est structurellement déconnectée de la bibliothèque et située au rez-de-chaussée des Champs Libres. S'il est un réel facteur de motivation à lire par la proximité qu'il permet entre auteurs et lecteurs, une minorité d'utilisateurs détiennent une légitimité suffisante pour intervenir dans un tel environnement. Ce temps fort dédié à l'actualité littéraire place les professionnels comme prescripteurs face à un public-récepteur dans une formule difficilement participative. Cette démarche aboutit plus à la reconnaissance des Champs Libres comme un lieu de culture vivant et attractif qu'à transformer le spectateur en emprunteur potentiel des collections. Les « Cafés » littéraires, plus intimistes, bénéficient d'une communication moins importante et sont de fait moins bien identifiés par le public. La multiplication des blogs littéraires et le succès des vidéos réalisées par les « booktubers » incarnent cependant une émulation critique du public qui, à l'échelle du Web, crée de nouvelles communautés d'amateurs, devenus eux-mêmes créateurs de contenus.

In situ, considérer la parole des usagers consisterait à faciliter les échanges entre les auteurs invités et leurs lecteurs – la librairie *Dialogues* à Brest propose une table de présentation relayant « le petit monde de » l'auteur invité avec ses lectures préférées, favorisant ainsi une intimité avec l'auteur avant sa venue tout en valorisant des titres parfois anciens –et à analyser les suggestions écrites des lecteurs pour mieux infléchir la politique d'acquisition et à les engager à proposer leurs « coups de cœur » (voire leurs « coups de gueule » ?) grâce aux bandeaux mis à disposition.

¹⁷ Rabot, Cécile, *La construction de la visibilité littéraire en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, coll. « Papiers », 2015.

2.3 DYNAMISER L'EXISTANT

ANALYSE DES « COUPS DE CŒUR »

« Le travail critique des bibliothécaires oscille en effet entre une aspiration à l'objectivité qui fonde une certaine définition du professionnalisme, et le constat de la dimension subjective de ce travail, voire l'affirmation stratégique de cette subjectivité, mais les choix auxquels il aboutit sont largement déterminés par le public auquel il s'adresse et le contexte dans lequel ils se situent. »

Cécile Rabot

Les modes de valorisation des ouvrages à la bibliothèque des Champs libres sont nombreux. Une table « nuage » accueille les visiteurs à la sortie des ascenseurs, chaque étagère propose un présentoir en « tête de gondole », des tables thématiques avoisinent des tables de « Nouveautés ».

Ces formes de valorisation 'muettes' ne s'accompagnent d'aucun discours d'explication ou de médiation. Cécile Rabot le souligne, « l'exposition, censée se suffire à elle-même, constitue la seule médiation. L'utilisateur désireux d'en savoir plus devra chercher des informations dans le document lui-même, en lisant la quatrième de couverture ou quelques extraits. »

Les acquéreurs de la bibliothèque des Champs Libres, à l'appui de l'étude de Clémence Thierry et de Marianne Lumeau, le confirment : les ouvrages mis en avant sont immédiatement empruntés.

Depuis un an, les acquéreurs proposent des bandeaux « Partageons nos lectures » aux lecteurs, véritables coups de projecteur sur certains ouvrages.

Quelle image de la collection véhiculent les bibliothécaires en focalisant l'attention des lecteurs sur certains ouvrages ? Prenant exemple sur l'étude de Cécile Rabot dans les bibliothèques de la Ville de Paris, il nous a paru intéressant de réaliser une évaluation *in itinere* (ou chemin faisant) des « Coups de cœur » mis en place par les acquéreurs de la bibliothèque des Champs Libres. Cette évaluation vise à mesurer la cohérence et la pertinence de cette action récente dont l'efficacité semble acquise.

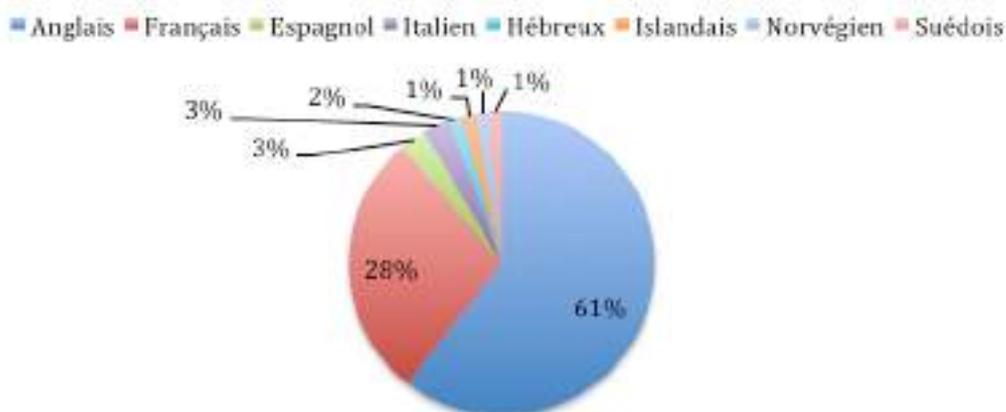
Réalisés individuellement, ces valorisations ne font pour l'instant pas l'objet d'une concertation entre les membres de l'équipe du département des collections. Cette étude porte sur les 74 choix de 3 acquéreurs durant l'année 2015.

Répartition des "Coups de cœur" selon la taille des maisons d'édition



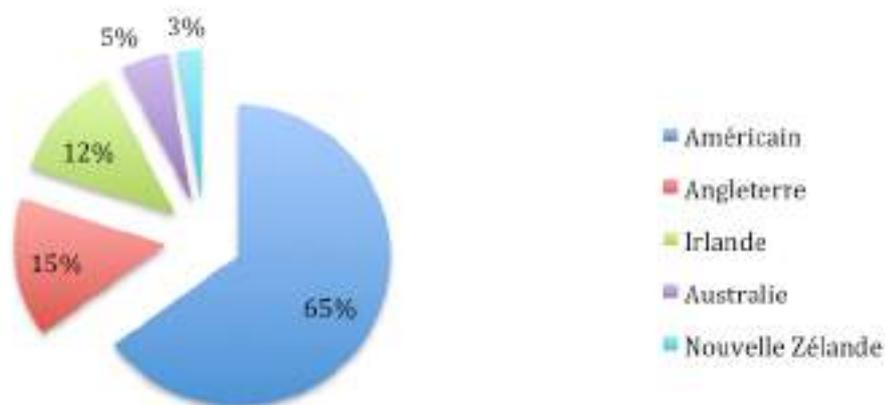
- ⇒ Les « Coups de cœur » présentent une grande diversité des « très petits » aux « très grands » éditeurs.
- ⇒ 40% des « Coups de cœur » exposés proviennent des maisons d'édition de taille moyenne comme les Editions de l'Olivier, Bourgois, P.O.L, Métailié, Autrement ou Philippe Picquier qui se rapprochent par leur esprit de découverte des petits éditeurs comme Phébus, Gaïa, Zulma ou les éditions de Minuit et des très petits éditeurs comme les éditions du Rouergue, Quai Voltaire, les éditions de Fallois ou José Corti.
- ⇒ Au regard de leur production éditoriale, plus de 200 titres par an, il est à noter que les « très grands éditeurs » comme Gallimard, Seuil, Flammarion ou Albin Michel sont quantitativement peu représentés. Si l'on ajoute les « grands éditeurs » comme Actes Sud, Grasset, Stock, Lattès ou Denoël, ils restent minoritaires (43%), ce qui démontre une volonté de diversification de l'offre de la part des acquéreurs.

Répartition des "Coups de cœur" par langue d'origine

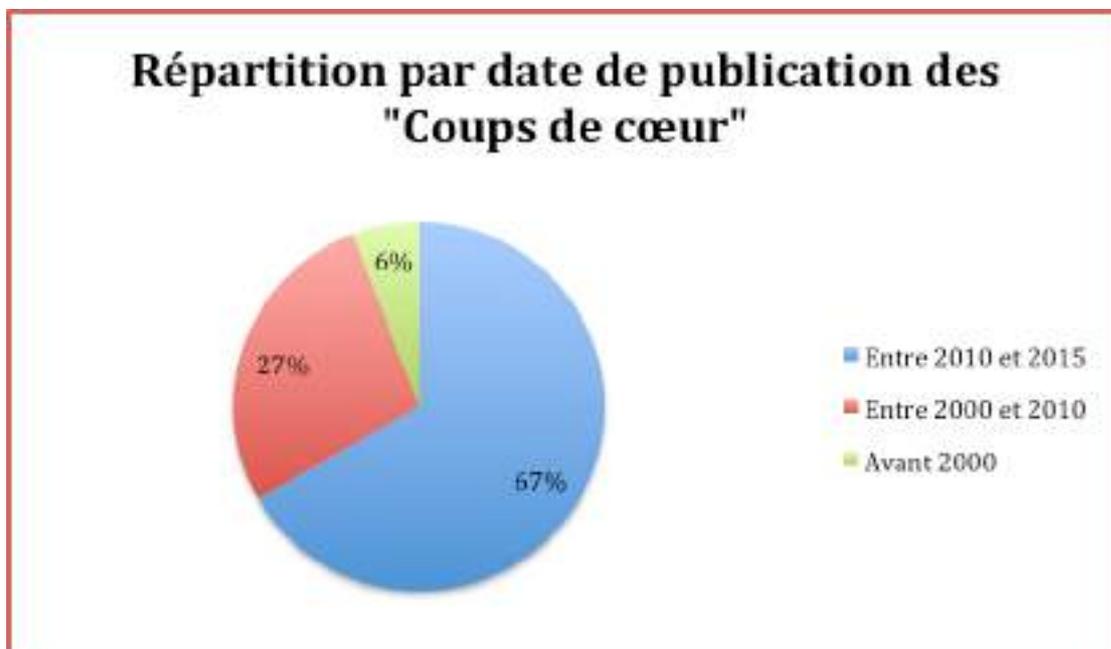


- ⇒ 50% des romans de la collection ont été écrits en français. L'autre moitié de la collection est composée d'ouvrages traduits de 47 langues différentes avec une prédominance très nette de l'anglais et de l'américain (30%) suivis de 43 langues différentes (13%) répartis en un nombre très faible d'ouvrages pour chacune d'entre elles. L'espagnol (4%) et l'allemand (3%) paraissent bien peu représentés par rapport aux langues anglo-saxonnes.
- ⇒ Cette prédominance se retrouve dans les 'coups de cœur' avec 61% des ouvrages signalés issus de l'anglo-saxon et 28% du français.

Répartition des "Coups de cœur" de langue anglaise par pays d'origine

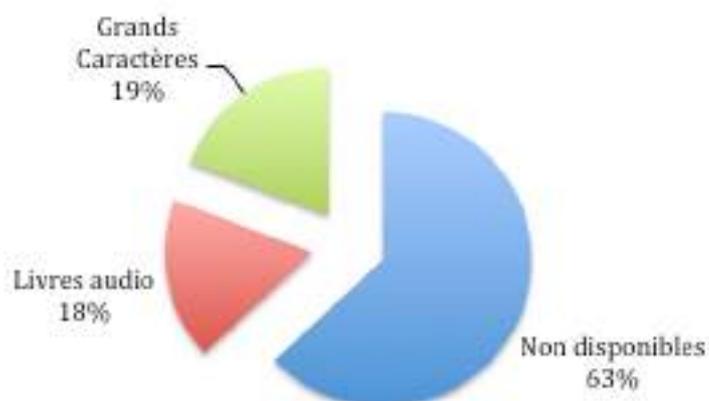


- ⇒ La prédominance des ouvrages traduits de l'américain est écrasante (65%)
- ⇒ L'américain et le français, à l'exclusion de la diversité représentée dans la collection, constituent l'essentiel de choix des acquéreurs.



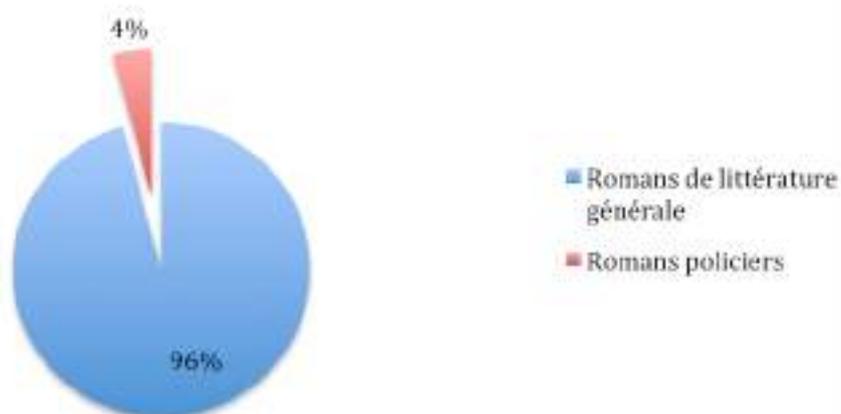
- ⇒ La majorité des 'coups de cœur' ont été édités durant les 5 dernières années (67%) et 6% avant 2000.
- ⇒ À noter, tous les ouvrages acquis par la bibliothèque sont présentés sur la table de « Nouveautés ». Présenter un 'coup de cœur' l'année de sa parution revient à le valoriser 2 fois alors que 74 ouvrages seulement ont bénéficié d'une telle visibilité sur une collection de 13 000 ouvrages.

Disponibilité des "Coups de cœur" en Livres audio ou en Grands caractères



⇒ Les « Coups de cœur » présentés sont parfois disponibles (non disponibles signifie à la bibliothèque des Champs Libres mais pas forcément dans le catalogue de l'éditeur) en livres audio et en grands caractères. Signaler cette offre marquerait un lien entre les différents segments de la collection pour les personnes déficientes visuelles mais également pour tous les autres sans nécessiter de travail supplémentaire.

Répartition des "Coups de cœur" par genres



⇒ 96 % des « Coups de cœur » sont des romans de littérature générale. 4% seulement de romans policiers traduits à 61% de l'américain et de l'anglais et 8% de romans policiers français.

- ⇒ *Quid* des nouvelles, des essais, de la poésie, du théâtre ou des romans en version originale ?
- ⇒ La science-fiction bénéficie régulièrement de présentoirs avec un choix de romans à l'écriture simple qui constituent une première approche de la science-fiction pour le 'spécialiste' de la bibliothèque qui par ailleurs ne participe pas aux acquisitions.

Cécile Rabot le souligne « le dégagement de toute subjectivité est un des éléments essentiels par lequel la profession s'affirme comme profession, par opposition aux amateurs et aux lecteurs ordinaires. » Dans ses missions de service public, le bibliothécaire doit articuler ses choix pour promouvoir une littérature de qualité accessible au plus grand nombre. Prescripteurs écoutés, les professionnels, grâce à la mise en lumière de certains titres, donnent une identité propre à la bibliothèque en se démarquant du secteur marchand par une sélection révélatrice d'une articulation entre l'offre et la demande, véritable focus de la diversité de la collection elle-même. Éditorialiser les sélections marque une volonté de partager une vision de la lecture comme vecteur de plaisir, d'évasion, de construction de soi et mais dénote également une volonté pédagogique en relayant des informations 'autour' d'un livre, d'une actualité littéraire, grâce à la veille documentaire réalisée par les bibliothécaires en *back-office* mais rarement relayée en salle de lecture pour les usagers. Les articles de presse, critiques ou visuels orientent le lecteur et augmentent son autonomie face à un choix parfois difficile à établir seul.

LES CARNETS D'OBSERVATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

« Les données collectées dans ce genre d'enquête ont précisément pour objectif de distinguer le vraisemblable de l'observé. La connaissance des publics ne peut se satisfaire en effet d'un savoir intuitif. On ne construit pas une politique d'offre ou de services sur du sable, pour ne parler que de cet aspect des choses »

Christophe Evans, Mener l'enquête. Guide des études de publics en bibliothèque, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2012.

En l'absence d'une étude fine du public utilisateur des services du pôle Langues et littératures de la bibliothèque des Champs Libres, il semblait nécessaire de prendre du recul et d'adopter la perspective de l'utilisateur *in situ*. Dans ce dessein, nous avons demandé aux membres du Conseil scientifique et culturel de la bibliothèque des Champs Libres de réaliser une recherche laissée libre avec pour seule indication : qu'attendez-vous à trouver sur un pôle nommé « Langues et Littérature » ?

Ce travail avec un groupe composé d'experts, peu représentatif du public de la bibliothèque mais néanmoins diversifié, nécessitait la mise en place d'une enquête originale.

Ainsi, l'article de Benjamin Caraco publié dans le BBF n°2 de l'année 2013¹⁸ souligne que « les méthodes ethnographiques peuvent être utilisées afin d'aider à la conception de nouveaux services, espaces ou même sites web. Le terme d' « ethnographie de conception (*ethnography of design*) a d'ailleurs fait son apparition ». Inspirée par ces méthodes largement utilisées dans le cadre d'enquêtes qualitatives dans les bibliothèques anglo-saxonnes, la recherche ici effectuée a croisé carnets d'observation inspirés des carnets d'ornithologie et journaux photographiques utilisés habituellement dans les enquêtes ethnographiques. L'ensemble constitue un « carnet d'observation photographique » dont les clichés ont servi ensuite à alimenter un entretien collectif.

- **Pourquoi ? Analyse des besoins**

- Évaluer un service existant
- Alimenter la réflexion avant de formuler de nouvelles propositions
- Ajuster l'offre en fonction des demandes des professionnels
- Valoriser les collections du Pôle 4 « Langues et littérature » de la bibliothèque des Champs Libres

- **Dans quel contexte ? État des lieux**

- Contexte d'une réflexion sur la politique documentaire des œuvres de fiction
- Enquête auprès des membres du conseil scientifique et culturel de la bibliothèque des Champs Libres
- La phase documentaire : rapporter les données issues d'une recherche individuelle à une réflexion globale et collective sur l'accueil et l'aménagement de l'espace

- **Comment ? Quel type d'étude ? Quel dispositif ?**

Une enquête qualitative sur le pôle 4

Adopter la perspective de l'utilisateur *in situ*

- Moyens :
 - Un carnet et un stylo
 - Un iPad connecté en WiFi à une imprimante
- Durée
 - 45 minutes de recherche documentaire dans la salle de lecture
 - 15 minutes de pause
 - 45 minutes d'entretien collectif à partir des photographies prises *in situ*

¹⁸ Caraco, Benjamin. *Les enquêtes ethnographiques en bibliothèque*. Bulletin des bibliothèques de France n° 2, 2013 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-02-0079-002>> consulté le 2 mars 2016

- Enquête réalisée en présence et avec le concours de :

Pour la bibliothèque des Champs Libres :

- Marine Bedel, directrice
- Sarah Toulouse, directrice adjointe
- Bénédicte Gornouvel, conservatrice – département des collections
- Christine Morette, bibliothécaire – département des collections

Pour le Conseil Scientifique et Culturel :

- Mr Hugues Aubin, chargé des nouvelles technologies à la Ville de Rennes.
- Mme Annie Dourlent, Déléguée à la coopération nationale et internationale à la Bibliothèque publique d'information – Centre Pompidou
- Mr Georges Guitton, journaliste, critique littéraire.
- Mlle Céline Jézéquel, étudiante à Rennes 2.
- Mr Benoît Lecoq, inspecteur général des bibliothèques
- Mme Nathalie Lheureux, directrice de la médiathèque de Bruz
- Mr Christian Ryo, directeur de l'établissement public de coopération culturelle « Livre et lecture en Bretagne ».
- Mme Anne Saglio, vice-présidente du conseil économique et social de la Région Bretagne, membre du mouvement ADT-Quart monde.

Analyse de contenu

- L'analyse croisée des données issues des carnets, des photographies et de l'entretien collectif fait ressortir des éléments sur :
 - L'espace global / l'accueil
 - Les espaces spécifiques
 - La signalétique
 - La valorisation de la collection
 - La recherche sur le catalogue

- ESPACE GLOBAL : ACCUEIL

❖ Points forts

« Bonne perception de l'espace global, du pôle mais il faut s'approcher des rayonnages pour avoir une info plus précise sur les collections. »

« Espace très lumineux. Très beau. »

« En entrant : Bannière +++ »

« Langues et littératures : pour moi, cela suggère deux dimensions : linguistique (apprentissage des langues) et littéraire. Les deux se croisent dans la littérature en langue étrangère que l'on retrouve bien ici »

« Les rayons ne sont pas trop hauts, c'est agréable »

« J'aime la hauteur des étagères car on peut s'observer. »

« J'aime la vue et les tables au bord des fenêtres »

« Espaces de travail et de consultation très agréables (luminosité, situés en bordure des espaces de circulation) »

« Où sont les prises électriques ? Grosse question quand on a un ordinateur. Elles sont bien situées. »

❖ Points faibles

« On ne voit pas les espaces 'cosy' depuis l'entrée. J'aime les 'recoins' – corners- mieux et moins individuels avec une table »

« Première impression en entrant dans la bibliothèque : tout est bien rangé, l'ambiance est plutôt froide. Conclusion (hâtive) : c'est un lieu de travail et pas de plaisir »

« Une difficulté physiologique : les rayonnages au ras du sol. Obligent à la position accroupie. Quand on se relève, risque d'un problème d'hypotension orthostatique (je l'ai déjà éprouvé) »

- ESPACES SPÉCIFIQUES (genres)

• CULTURE SOURDE

❖ Points forts

« Je suis fier de voir un secteur « culture sourde » payé avec mes impôts »

❖ Points faibles

« Existe-t-il une culture sourde ? (Signalétique surprenante – intitulé)



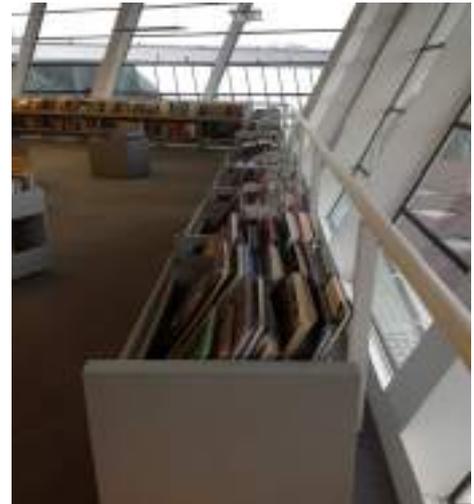
• BD

❖ Points forts

« Je suis étonnée que les BD soient dans un pôle littérature et langues. En même temps, ce coin est très sympa pour venir lire sur place une BD et cela peut mélanger différents types de publics, ce qui est important »

❖ **Points faibles**

« L'espace BD est peu attrayant. Les bacs sont gris et massifs. Trop alignés. Les BD semblent plus exposées que prêtes à être empruntées. Un effet de masse global pour un espace qui mériterait d'être plus chaleureux, plus coloré »



• LANGUES & LITTÉRATURES

❖ **Points forts**

« Mon rayon préféré : essais d'écrivains français (je le voudrais encore plus abondant) »

« Ce que j'attends de trouver : des romans...du monde entier, des livres en langues étrangères, des méthodes de langue »

❖ **Points faibles**

« Différence entre littérature allemande et littérature germanique ? Incompréhensible ! »

« La sélection des romans présentés est évidemment partielle et partielle, et peut susciter parfois de la déception et de la frustration, quand sont absents des rayons des livres que l'on peut considérer comme des incontournables, voire des chefs-d'œuvre de notre patrimoine littéraire »

« Les méthodes de langues sont dissociées des romans en langues étrangères. Dommage »

« J'ai cherché un livre en espagnol toute seule, je n'ai pas trouvé, je n'ai vu que des dicos ! En tapant livre en espagnol, je n'ai trouvé que des livres traduits de l'espagnol »

« Je pensais trouver comme en librairie la littérature étrangère séparée de la littérature française »

« Littératures du monde réparties de chaque côté d'un bloc poésie française »



❖ Questions

« Les littératures du monde : rationaliser de manière différente pour visualiser les différents pays, les différentes langues (idées : des drapeaux ?) »

« Catégorie 'Biographies d'écrivains français' : où sont les biographies d'écrivains étrangers ? »

« Pourquoi séparer les littératures anglo-saxonnes des autres ? »

« Pourquoi éloigner les dictionnaires et les essais sur la langue et la littérature française de ceux sur les littératures étrangères ? »

« Pas de littérature autre qu'anglo-saxonne en VO ? »

- POLARS

❖ Points faibles

« J'aime le polar, mais le rayon polar ne m'attire pas. Il n'est pas incitatif. Surtout parce qu'il mélange le bon grain de l'ivraie. Je préférerais que les « bons » auteurs soient dans le rayon littérature, le rayon spécialisé est discriminant. »

- POÉSIE

❖ Points forts

« Le fonds est assez riche et divers. Cf. plusieurs ouvrages de Richard Rognet, Jean Ristat, Jean-Michel Maulpoix »

❖ Points faibles

« La signalétique annonce 'Poésie française'. Le lecteur est donc fondé à se demander où est la poésie étrangère. »

« Quelques problèmes de classement : les ouvrages de Bernard Noël (sous-représenté) sont éparpillés à plusieurs endroits. »

« La petite édition est peu représentée d'où des lacunes : 1 seul Cédric Demongeot, 1 seul Philippe Denis (d'autres empruntés, je n'y crois guère), 1 seul Zéno Bianu »

« Peu de livres audio (donc noyés) »

❖ Questions

« Le classement est purement alphabétique : on pourrait imaginer une place laissée aux collections : ex. Poésie Gallimard, Poètes d'aujourd'hui. »

- SIGNALÉTIQUE

❖ Points forts

« Évidence visuelle de la signalétique 'républicaine du poteau d'en-face'. Me plaît, attire vers le poste PC de recherche. J'aime le trompe-l'œil des étagères dessus. Idée : un écran en trompe-l'œil ? »

« Ce serait Intéressant d'avoir un panneau dès l'entrée regroupant différents espaces (style panneau indicateur directionnel) »

« J'ai bien aimé le grand panneau vertical sur une colonne – possibilité de le changer souvent ? Coût ? »

❖ Points faibles

« L'automate de prêt est peu visible. L'affiche explicative est claire mais trop bavarde, très classique et très austère dans sa présentation »

« Le grand rayon littérature / roman est le cœur de cet étage. J'ai toujours trouvé que le repérage alphabétique n'était pas assez clair et efficace. On se perd un peu. La signalétique devrait être plus franche, plus visible, plus évidente. Une séparation plus nette entre les lettres. »

« Un bon point en ce qui me concerne (en ce qui concerne mes goûts) pour les rayons 'poésie', 'biographies d'écrivains', 'histoire littéraire', 'genres littéraires'. Et quand on aime on aimerait davantage... Je le répète mais la signalétique est trop discrète, le fléchage pas immédiatement explicite »

« La cote sur l'ordi est SF-RUS. Je me perds puis je trouve à partir du frontal des étagères »

« Sur le front des étagères, les n° de côte vont décroissant de gauche à droite ! »

« Signalétique peu visible de loin » (poésie)

« Une grande uniformité de l'espace et une signalétique très petite. Difficile d'identifier les grandes catégories d'un seul regard et à première vue »

« Questionnement : Littérature différente de Romans ? »

« Signalétique fine trop petite. N'aide pas assez à la circulation dans l'ordre alphabétique des romans »

« Méthodes en langues et dictionnaires pas assez signalés »

« En ce qui concerne l'orientation, des flèches pourraient aider à se repérer pour comprendre la progression globale des rayons (vers la droite ou vers la gauche ?) »





« J'ai cherché les ouvrages de Kettly Mars, je les ai bien trouvés seule mais la répartition de l'alphabet est un peu difficile à suivre. »

« Je trouve les affichettes d'orientation en bout d'étagères plutôt tristes 'grises'. Pourquoi pas un peu plus de couleurs puisque les montants sont déjà gris ? »

« Sur les poteaux, catalogues au pluriel : est-ce le rayon des catalogues ? »

« Et si je souhaite me forger (ou renforcer) une culture générale ? Dans ce cas le classement par ordre alphabétique et par cote...ne convient pas. Je vais chercher plus volontiers par thématiques. J'attends même qu'on me propose des thématiques »

« Autre approche : je viens avec une demande particulière. Je recherche des ouvrages d'un auteur peu connu (Jean Tortel). D'emblée, je me dirige vers l'ordinateur (très visible). Je tape 'Jean Tortel' dans 'Auteur' (recherche avancée) Oups : rien. Il faut revenir sur la page d'accueil : 'recherche simple' – taper Jean Tortel. Trois ouvrages disponibles dont un au 4^{ème} étage. Je sais, parce que je fréquente cette bibliothèque régulièrement, que je dois retenir ce code obscur 841TOR et trouver l'étagère qui va avec... Oups ! Je ne connais plus bien mon alphabet...ben non, il n'y est pas. Bref, je suis content que les Champs Libres me proposent des ouvrages d'un auteur 'improbable' mais il me faut avoir une petite idée de la logique 'bibliothécaire' pour y accéder »

« La logique qui préside à l'organisation est à l'inverse de celle de l'utilisateur. L'impression première est guidée par la difficulté. Poésie, écrits divers : Pourquoi c'est là ? »

« Un classement totalement alphabétique ? On ne se pose pas la question 'qu'est-ce que c'est ? »

« Moduler le grand fourre-tout alphabétique ! En classant la poésie par collections »

- VALORISATION DE LA COLLECTION

❖ Points forts

« J'apprécie la table située sur le palier ascenseur : elle témoigne d'un effort pour capter le désir des lecteurs non aguerris. »

« En passant par l'ascenseur, je remarque la table sur SAS étage »

« Un point fort : les tables à thèmes temporaires à l'entrée ainsi que les commentaires manuscrits des bibliothécaires. Ce système mérite d'être développé. Notamment en ce qui concerne les nouveautés. »

« J'aime les tables façon bouquinistes avec les sélections »

« Utiliser les 'bouts d'étagères'. Bien ! Donne des idées et illustre la thématique. »

« En entrant : tables. Bien »

« Présentation des nouveautés, bonne idée »

❖ Points faibles

« Les tables de présentation mériteraient d'être moins classiques

– Aspect figé qui incite moins à l'emprunt »

« Je veux regarder les suggestions d'acquisition des autres mais la pile est celle des suggestions rejetées. Il est plus positif de valoriser les acquisitions acceptées et des les laisser en libre-service »



« Est-ce le bon emplacement pour les suggestions d'acquisition ? J'ai mis du temps à les trouver »

« Ouvrages mis en valeur sur des chevalets : on se demande quelle logique a motivé le choix des ouvrages : on aurait pu imaginer un hommage à Jean Joubert qui vient de décéder »

« Je regrette l'absence d'un rayon 'Nouveautés'. J'ai longtemps fréquenté la bibliothèque d'Angers, magnifique, avec un rayon nouveautés très intéressant.»

« Les romans présentés en tête de rayon : cela les rendrait plus attractifs d'expliquer pourquoi, en ajoutant une note de lecture, une appréciation – même chose pour les romans présentés à l'entrée, cela donnerait envie de les emprunter. »

« Table Italie : Pourquoi ? Pas très drôle. Pourquoi pas quelques objets italiens avec un grand tissu coloré sur la table ? »

« Expliquer les choix de valorisation : pourquoi les écrivains italiens ? »

« Et quand on vient à la bibliothèque pour découvrir et non pour chercher ! D'où l'importance des tables de présentation. Deux ne suffisent pas, il faudrait les multiplier, y mettre plus de livres avec des choix plus surprenants »

« Les choix de présentation de poésie : quelle cohérence dans les choix ? » « Les tables, ça marche toujours mais elles ne sont pas très remplies et ne présentent pas des choix surprenants surtout si je viens avec l'idée de renforcer une culture faiblarde »

« J'ai bien apprécié les présentations. Le public peut accepter le parti-pris mais il doit être marqué pour ne pas être un marronnier. Ça doit être un parti-pris fort. »

« Des tables thématiques pour ne pas avoir à chercher par côté (cf.Médiathèque de Vezin). On voit la cohérence des choix, l'affirmation des choix par quelqu'un. Une librairie a demandé à un auteur de revoir le rayon : Faire appel à des gens extérieurs pour proposer leurs choix. »

« Il faut valoriser les langues »

❖ Questions

« Une mise en valeur grâce à un écran tactile ? »

« Les usagers des bibliothèques de la Ville de Paris mettent des étiquettes sur les livres : j'ai aimé, pas du tout... »

« Serait-il possible de mettre en place des concours de lecture ? »

- RECHERCHE OPAC / Multimédia

❖ Points forts

« La recherche OPAC est simple mais il faut passer devant les rayonnages pour trouver la localisation du document recherché »

« Très bien, dans le champ littéraire, de mêler aux livres CD & DVD »

« Recherche en ligne efficace. J'apprécie les suggestions »

« J'aime bien le Hotspot BCL. Bien ! »

• COMMUNICATION / ÉVALUATION

- Les membres du conseil scientifique et culturel ont tous pris des notes, réalisés des photographies et participés à l'entretien collectif.
- L'originalité de la démarche semble avoir été appréciée.
- Le travail en commun est riche en informations et détermine des axes prioritaires de vigilance, notamment la signalétique et le classement.
- Tous les membres de l'équipe du département « gestion des collections » de la bibliothèque des Champs Libres ont reçu le résultat de l'enquête.

PROPOSITION : UN CLASSEMENT DES ROMANS PAR PAYS

L'analyse des carnets d'observation des membres du conseil scientifique et culturel a mis en valeur les atouts du pôle 4 de la bibliothèque comme l'espace, la clarté et la richesse des collections mais a également souligné la complexité de la mise en espace des collections et leur signalement plus estampillé « bibliothécaire » qu' « usager », en miroir des résultats des entretiens menés avec les acquéreurs de fiction.

Dès lors, afin de rendre plus lisible l'offre, d'amorcer une réflexion sur un mode nouveau d'évaluation de la collection, de permettre à la fois aux bibliothécaires et aux usagers d'appréhender le classement des documents et enfin d'accorder le nom du pôle « Langues et Littératures » avec ses contenus en lui donnant une identité marquée, nous avons entamé une étude comparative des classements des romans en bibliothèques. La grande majorité d'entre elles optent pour un classement alphabétique avec une cote qui indique R + les 3 premières lettres du nom de l'auteur. De nombreuses tentatives de classement par genres – romans

sentimentaux, romans du terroirs, romans historiques – on été tentées mais paraissent peu adaptables à une collection de 13 000 romans tant la subjectivité de ces choix est grande.

Un classement plus original, par pays ou grandes zones géographiques, est utilisé par la médiathèque André Malraux à Strasbourg, la Médiathèque Cabanis à Toulouse, la Médiathèque de la Part-Dieu à Lyon et de manière fort inventive par la bibliothèque départementale de prêt de La Réunion.

L'objectif principal est de casser l' « effet masse » d'une collection de romans trop importante rendant l'offre peu lisible pour l'utilisateur et souvent trop impressionnante par son volume. Le second objectif est d'évaluer la collection de façon rétrospective. L'extraction des données du catalogue de la bibliothèque ne conduit pas à une classification par genres en passant par les notices bibliographiques d'Electre mais permet en revanche, un classement rétrospectif par pays ou par la langue d'origine. Le taux de déchet est très restreint et la collection est ainsi analysée à plus de 90%. Pour donner corps à cette proposition, nous avons interrogé des bibliothécaires qui pratiquent déjà ce mode de classement.

Les bibliothécaires interrogées ont répondu à 3 questions :

- Pourquoi ce choix de classement ?
- Quels sont les avantages ?
- Quels sont les inconvénients ?

- Résultats

Bibliothèque de la Part-Dieu LYON

30 000 Romans

Choix	<ul style="list-style-type: none">- Distinction par auteurs d'un même pays (depuis 1997)- Classement par pays et par grandes zones géographiques (Afrique, Asie, Amériques du Nord et du Sud, Europe, France)- Classification Dewey sur la notice bibliographique- Pays pour la cote d'exemplaire
Avantages	<ul style="list-style-type: none">- Différencier les auteurs francophones, arabophones ou anglophones des pays d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient.- Rendre visibles les littératures des « petits pays ».- Très intéressant sur le plan intellectuel.- Des utilisateurs globalement satisfaits.- Si les fictions (30000 ex.) étaient simplement classées par ordre alphabétique, l'offre serait illisible et certaines littératures seraient

noyées.

- Un système très pratique pour le désherbage (effectué par tranches de cotes.

- Très pratique pour l'évaluation des collections : on se rend compte très facilement de ce qui marche le mieux.

Inconvénients - Une classification se heurte à des choix qui ne sont pas toujours évidents entre le lieu de naissance d'un auteur et la nationalité indiquée sur le site de la BNF.

- Une classification pas toujours simple pour l'utilisateur qui doit interroger le catalogue pour repérer un auteur : par exemple, pour trouver Elfriede Jelinek en Autriche et non pas en Allemagne, Amélie Nothomb en Belgique et non pas en France, Oscar Wilde en Irlande et non pas en Grande-Bretagne.

Cotes Joyce Carol Oates = US OATE (Auteure américaine)

exemples Elfriede Jelinek = AT JELI (Auteure autrichienne)

Médiathèque José Cabanis TOULOUSE

12 000 romans français + 9 000 romans étrangers traduits

Choix Le choix d'un classement géographique pour les romans étrangers à l'ouverture de la médiathèque (il y a + de 10ans) a été une volonté :

- De se rapprocher du classement en librairie
- De mettre en cohérence un important fond de fiction : 12 000 romans français et francophones et 9 000 romans étrangers traduits.

D'où au catalogage :

- une vigilance sur la zone langue de la notice
- La création d'une zone linguistique pour les anglophones, germanophones, hispanophones, lusophones et arabophones.

Une répartition plus 'continentale' que par pays, car certains

seraient sous-représentés :

- Europe avec les germanophones (Allemagne, Autriche, Suisse allemande)
- Grande-Bretagne (Angleterre, Irlande, Écosse)
- Europe du Nord
- Europe centrale
- Péninsule ibérique (Espagne et Portugal)
- Amérique du nord (États-Unis, Canada)
- Extrême-Orient
- Amérique du Sud
- Afrique (anglophone et lusophone)
- Australie, Nouvelle-Zélande et Océanie

Avantages

- Permettre aux usagers qui ne lisent qu'un type de littérature de se diriger facilement vers leurs choix.
- Une localisation dédiée aux romans étrangers et une autre pour les romans français qui permet d'affiner les statistiques (prêts, rotation...)
- Les romans français ont totalisé 51 457 pour un taux de rotation de 4,38.
- Les romans étrangers ont totalisé 39 332 prêts pour un taux de rotation de 4,39.

Inconvénients

- Des hésitations possibles sur la nationalité d'un auteur (anglais ou américain ?) qui obligent à se rapprocher de l'OPAC.
- Le classement n'est pas le même dans les autres bibliothèques de quartier dont le classement est alphabétique par nom d'auteur et qui mélange parfois indistinctement les genres (SF, Polars et littérature blanche) sur les mêmes rayonnages.

Cotes exemples

Joyce Carol Oates = ANG OATE (traduit de l'anglais)
Elfriede Jelinek = AL JELI (traduit de l'allemand)

Bibliothèque départementale de la Réunion

Choix

Les ouvrages de fiction et les documentaires sont classés dans des espaces différents selon le pays concerné, l'espace 'Réunion' est le plus important.

Le reste de l'espace est consacré aux autres îles : Maurice, Seychelles, Madagascar, Comores, Mayotte. (Les ouvrages en magasin ou dans la réserve ne suivent pas ce mode de classement)

- Avantages
- Facilite la recherche du lecteur quand le sujet ne concerne qu'un pays.
 - Il n'est pas nécessaire d'utiliser la table 2 de la classification décimale Dewey pour préciser l'indice du pays ; la cote est ainsi constituée d'un indice plus court, 3 premières lettres du nom de l'auteur (ou du titre) et les 3 premières lettres du nom du pays, ce qui facilite le classement.
 - Ce classement permet de visualiser rapidement chaque fonds de la BDR afin de rééquilibrer l'offre documentaire

- Inconvénients
- Exige des espaces de rangement distincts donc des surfaces plus importantes
 - Multiplie le nombre de recherches dans les différents espaces lorsque la recherche concerne plusieurs pays

Cote

Exemple Daniel Vaxelaire 843VAX(REU)

⇒ Cette proposition impliquerait de prendre en compte l'entière collection du pôle 4 :

- Un classement par grandes zones géographiques pour les romans de littérature générale + un classement alphabétique par nom de l'auteur + une valorisation par grandes thématiques + des cartographies littéraires (fort nombreuses comme par exemple les ballades littéraires sur le blog <http://www.bibliosurf.com>)
- Travailler le signalement des « écrits divers » en les rapprochant des romans de même origine géographique. Les signaler par spécificité en indiquant clairement « autobiographies », « essais », « entretiens », « correspondances » etc.
- Conserver le classement par genres des romans de sciences-fiction et des romans policiers en rapprochant les études littéraires sur ce sujet (en petit nombre mais très éloignés géographiquement de leur sujet d'études)
- Conserver le classement du théâtre et de la poésie en travaillant leur valorisation
- Réaliser un pôle de formation en langues étrangères en regroupant les méthodes d'apprentissage et les romans en version originale
- Rapprocher les revues spécialisées de leur objet (sur des tables basses, comme à la maison ?)

Cette proposition nécessite une évaluation *ex ante* (ou estimation prospective) réalisée avant sa mise en oeuvre pour apprécier sa faisabilité et sa cohérence. Une telle étude pose un diagnostic sur le problème initial, la stratégie d'intervention, les moyens humains et financiers qui s'imposent et enfin établit un rétroplanning.

III Vers une bibliothèque hybride

Selon l'article 7 de la charte des bibliothèques, « les collectivités publiques doivent être représentatives, chacune à son niveau et dans sa spécialité, de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales. Elles doivent répondre aux intérêts de tous les membres de la collectivité à desservir et de tous les courants d'opinion, dans le respect de la Constitution et des lois. Elles doivent être régulièrement renouvelées et actualisées. »

À l'heure où Google lance avec les éditions *At Play*, des livres numériques enrichis « qui ne peuvent pas être imprimés », les bibliothèques doivent inventer une nouvelle stratégie documentaire pour intégrer les contenus numériques qui réinterrogent la notion de collection, d'espace, de modes narratifs et ainsi redéfinissent la place du lecteur. En effet, dans le premier livre commercialisé par les éditions *At Play*, *Entrances and Exits* de Reif Larsen, le lecteur déambule dans les décors grâce à Google Street View et dans le second, *The Truth about Cats & Dogs* de Sam Riviere et Joe Dunthorne, le lecteur peut adopter le point de vue de l'un des auteurs ou de l'autre, à l'envi. La culture numérique, par essence transversale et participative, est née de la possibilité pour l'utilisateur de s'emparer des outils de production de contenus – vidéo, photographie, texte – grâce à des moyens nomades – *smartphones*, tablettes, ordinateurs portables – intuitifs, légers, en réseau.

3.1 CONTEXTE

USAGES

Selon une enquête réalisée en février 2015 par OpinionWay pour la SOFIA, le Syndicat national de l'édition (SNE) et la société des gens de lettres SGDL intitulée « 5^{ème} Baromètre sur les usages du livre numérique »¹⁹, le profil des lecteurs de livres numériques reste stable avec une majorité d'hommes, de jeunes de moins de 25 ans, de diplômés d'un bac +2 et plus, de cadres

¹⁹ 5^{ème} Baromètres sur les usages du livre numérique [en ligne] <<http://www.sne.fr/enjeux/barometre-sur-les-usages-du-livre-numerique/consulte>> consulté le 2 mars 2016

parmi eux. Ils habitent aussi bien à Paris qu'en région. La littérature représente 69% des livres lus.

18% de la population française âgée de 15 ans et plus déclare avoir déjà lu, en partie ou en totalité, un livre numérique. 6% l'envisagent, 76% ne l'envisagent pas. Le nombre de lecteurs a augmenté de 15% à 18% depuis 2013.

L'enquête Booxup de janvier 2016²⁰ vient préciser que 70% des Français achètent leurs livres, 20% les empruntent et 10% se les procurent à la bibliothèque.

L'OFFRE PNB

Mis en œuvre en 2014 avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, le service de Prêt numérique en bibliothèque (PNB) est accessible aux usagers d'une vingtaine de réseaux de bibliothèques publiques en France.

Depuis le 30 novembre 2015, les titres d'Hachette Livre, Izneo, Immatériel et FeniXX enrichissent le catalogue et portent le nombre d'ouvrages disponibles au catalogue géré par Dilicom à 110 000 titres au format PDF ou ePub soit 62,5% de l'offre légale actuelle.

La synthèse réalisée par la société KPMG sur l'offre de livres numériques en France²¹ en septembre 2015 indique que la littérature et les essais représentent 35% de l'offre actuelle. On note que si toutes les grandes maisons d'édition disposent d'une telle offre, moins de la moitié des petites se sont lancées avec pour principale raison le coût de numérisation des fonds. Un tiers des éditeurs seulement ont plus de la moitié de leur catalogue disponible en numérique.

Le fort développement des années 2011 et 2012 stagne et en 2015, les éditeurs déclarent reconsidérer leurs prévisions de développement du numérique à la baisse.

Alexandre Lemaire, Vice-Président du réseau Carel déclarait au magazine Archimag²² en décembre 2015 que « globalement RéseauCarel considère toujours que PNB, bien que non parfaite, constitue une offre prometteuse susceptible d'offrir à terme aux usagers un large catalogue de titres grand public en mode déconnecté avec un service de prêt simultané. Certains éditeurs ne mettent toutefois pas encore tous leurs titres et nous nous battons pour qu'ils le fassent. »

L'offre PNB est l'objet de nombreux remous dans la profession avec pour principaux points de crispation un modèle économique onéreux associé à un accès sous DRM (*Digital Right*

²⁰ Jost, Clémence. *83% des français préfèrent les livres papier aux e-books*, Archimag du 11 janvier 2016 [en ligne] <<http://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2016/01/11/83-français-preferent-livres-papier-ebooks> > consulté le 2 mars 2016

²¹ 2^{ème} baromètre KPMG de l'offre des livres numériques en France [en ligne] <<http://www.kpmg.com/fr/fr/issuesandinsights/articlespublications/pages/barometre-2015-kpmg-offre-de-livres-numeriques-en-france.aspx> > consulté le 2 mars 2016

²² Texier, Bruno. *PNB, le point de vue du Réseau Carel*, Archimag du 11 décembre 2015 [en ligne] <<http://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2015/12/11/pnb-point-vue-reseau-carel> > consulté le 2 mars 2016

Management) et une crainte d'une possible fracture numérique entre les grands et les petits établissements qui ne disposeraient pas du budget suffisant pour profiter de cette offre.

Dans son mémoire de diplôme de conservateur daté de 2014, « *Livre numérique : L'usage peut-il être le moteur de la politique documentaire ? Comparaison France États-Unis*²³ », Mélanie Le Torrec souligne que « le livre numérique est l' 'impensé' des politiques documentaires de bibliothèques universitaires. À son égard, on parle de politique documentaire contrainte, car le choix est conditionné par l'offre. »

MATÉRIALISER L'IMMATÉRIEL

Avec l'arrivée d'une offre de contenus numériques, le bibliothécaire est conduit à appréhender la transformation de la nature des collections qui, de biens physiques, matériels deviennent, en partie, un flux de contenus.

Le signalement des contenus ne peut se limiter au catalogue et au site internet ; nous l'avons perçu grâce aux observations des membres du Conseil scientifique et culturel, la question des e-books n'a jamais été soulevée car ils sont tout simplement invisibles en salle de lecture. Période de transition entre l'offre proposée par Numilog et celle de PNB, il semble nécessaire de réfléchir à la mise en place de « dispositifs passerelles » définis par Silvère Mercier comme des dispositifs « dont la caractéristique est de proposer une interface entre un milieu tangible et des données numériques. »

Dans son mémoire de diplôme de conservateur des bibliothèques « *Faire vivre les ressources numériques dans la bibliothèques. Le cas des bibliothèques universitaires*²⁴ » daté de janvier 2014, Frédéric Souchon présente ces quelques exemples :

²³ Le Torrec, Mélanie. *Livre numérique : L'usage peut-il être le moteur de la politique documentaire ? Comparaison France États-Unis*, Mémoire d'étude DCB, janvier 2014 [en ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64116-livre-numerique-l-usage-peut-il-etre-le-moteur-de-la-politique-documentaire-comparaison-france-etats-unis.pdf>>consulté le 2 mars 2016

²⁴ Souchon, Frédéric. *Faire vivre les ressources numériques dans les bibliothèques. Le cas des bibliothèques universitaires*, Mémoire d'étude DCB, Janvier 2014 [en ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64182-faire-vivre-les-ressources-numeriques-dans-la-bibliotheque-physique-le-cas-des-bibliotheques-universitaires.pdf>> consulté le 2 mars 2016

La BU de Havre a réalisé ainsi une table de valorisation thématique à partir d'e-books matérialisés sous la forme de cubes de couleur de différentes tailles. Le procédé rappelle celui des montages papier de notre enfance aussi appelés « *paper toys* ». Il présente l'avantage de susciter la curiosité des étudiants tout en se prêtant à des formes mixtes de valorisation, associant ouvrages physiques et numériques¹³³.



Figure 9 : Cubes de valorisation pour e-books réalisés par le SCD de l'université du Havre



Figure 4 : Présentoir pour e-books réalisé par l'éditeur Numreiklivres (Photo : Jean-François Gayraud, 2013)



Figure 5 : Fantômes pour e-books réalisés par la bibliothèque publique de Sacramento (Photo : Melissa Marin, 2013)



Figure 8 : Boîtiers pour e-books réalisés par le SCD de l'université de Poitiers



Figures 6 & 7 : E-books « zombies » réalisés par la bibliothèque de l'université d'État de l'Idaho (Photos : Jenny Line Semenza, Catherine Gray, Regina Koury, 2013)

Le mode de médiation des contenus numériques doit être pensé *in situ* et *ex situ*. Ces flux, difficilement identifiables, méritent, pour atteindre un public diversifié, d'être visibles à l'intérieur de la bibliothèque grâce à une signalétique appropriée tout autant que sur le catalogue. La mise en place de deux outils différents, *Bibliotech* et *bib'bazar*, pour la valorisation d'un côté des ressources numériques et de l'autre des ressources physiques, participe certes d'une volonté de médiation mais pose néanmoins la question de la mise en avant des contenants (numérique ou physique) plus que du contenu (l'œuvre intellectuelle). Elle interroge également le nécessaire dédoublement des moyens humains et du temps de travail pour enrichir le site et le blog. Dans la

perspective d'une bibliothèque hybride, la valorisation en ligne passera sans aucun doute par la participation des usagers à des créations de contenus enrichis, dépassant la question des moyens.

3.2 PROSPECTIVE

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES « ALTERNATIVES »

La journée sur les politiques documentaires en environnement hybride du 13 novembre 2014 à l'ENSSIB proposait d'interroger le concept de « bibliothèque hybride » et la place occupée par les ressources numériques « alternatives » c'est-à-dire dont les droits patrimoniaux ont expiré ou volontairement partagées par les détenteurs de droits comme les licences Creative Commons. Hans Dillaerts, enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication précise dans un article relatif à cette journée d'étude²⁵ que « les œuvres libres constituent un patrimoine culturel immatériel de l'humanité important ». Et de citer Bertrand Calenge : « Un réflexe naturel des bibliothécaires, nourri par le modèle de l'édition des imprimés, suppose que la quasi-totalité des collections matérielles est construite autour de l'achat sélectif de produits éditoriaux. Le tropisme professionnel conduit ainsi à se préoccuper essentiellement des ressources accédées à titre onéreux. N'est-ce pas un renversement de la priorité des moyens sur la fin ? Les ressources électroniques libres d'accès, voguant avec plus ou moins de succès sur internet sans entraves, sont immensément nombreuses – à commencer par les bibliothèques numériques des institutions publiques. »

Un dispositif de partage en WIFI comme la bibliobox commence à être expérimenté, notamment par la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine.

Les enjeux de l'intégration des ressources documentaires « libres » aux collections des bibliothèques sont d'être représentatives des productions éditoriales dans l'environnement du web 3.0 et d'intégrer un des aspects fondamentaux de la « culture numérique » née de l'abolition des distances géographiques et qui met en réseau des personnes liées par un intérêt commun et devenues elles-mêmes créatrices de contenus.

Ainsi comme le souligne le professeur et écrivain R.David Lankes, cité dans l'article d'Hans Dillaerts, une bonne bibliothèque est une bibliothèque qui « voit la collection comme un service, et donc organise et supervise son usage. Une grande bibliothèque voit la collection seulement comme un outil pour activer la communauté et même plus, ils voient la bibliothèque elle-même

²⁵ Muller, Catherine et Dillaerts, Hans. *Quelle place pour les ressources numériques « alternatives » dans les bibliothèques publiques* [en ligne] <<http://www.enssib.fr/recherche/enssiblab/les-billets-denssiblab/bibliotheque-hybride-ressources-numeriques-libres-de>> consulté le 2 mars 2016

comme une plate-forme pour que la communauté puisse produire autant qu'elle consomme. Les usagers de la bibliothèque sont copropriétaires de la collection et de tous les autres services proposés par les bibliothécaires. Les services de la bibliothèque font partie d'un plus grand « écosystème » de la connaissance dans lequel les membres certes consomment de l'information (en tant qu'usagers), mais aussi produisent, travaillent, rêvent, jouent. C'est sur ce point qu'une grande bibliothèque se focalise. Ils comprennent que les ressources que la bibliothèque abrite et acquiert ne sont pas la collection de la bibliothèque, mais de la communauté des usagers. »

LA POLITIQUE D'ACQUISITION PILOTÉE PAR L'USAGER

Mélanie Le Torrec dans son mémoire d'étude (voir ci-dessus) présente la méthode de l'acquisition pilotée par l'utilisateur (*Patron Drive Acquisition* ou *Patron Driven acquisition*). Apparue aux États-Unis dans les années 2000, cette méthode est majoritairement utilisée par les bibliothèques universitaires américaines.

« En Europe, ce sont surtout les agrégateurs généralistes (Dawsonera, EBL, EBSCO mais également Numilog) qui proposent ce mode de sélection par l'utilisateur. Elle permet au lecteur d'accéder à l'ensemble des titres du fournisseur, ou à une sélection opérée par le bibliothécaire, dont les notices MARC sont chargées dans le catalogue de la bibliothèque. Le lecteur peut chercher des livres numériques sur le catalogue, mais y accède en lecture sur la plateforme du fournisseur. À partir d'un nombre prédéterminé de consultations, l'achat ferme du livre numérique est déclenché et la bibliothèque facturée pour cette acquisition pérenne. »

Concrètement, le lecteur peut consulter gratuitement le fichier durant 5 minutes puis lire l'intégralité du document, ce qui coûtera 10% du livre à la bibliothèque. À raison de 3 demandes, l'acquisition du livre est déclenchée et la bibliothèque est facturée à hauteur de 70% du livre.

Déjà expérimentée notamment à la bibliothèque de l'INSA à Rennes, cette méthode impulse une nouvelle gestion dynamique des fonds basée sur une demande réelle, un besoin immédiat – « *just in time* » – et non une demande potentielle – « *just in case* ».

Dans le contexte d'offres éditoriales et d'acquisitions restreintes – une collection d'environ 500 e-books pour une collection physique de 13 000 romans pour la bibliothèque des Champs Libres - cette possibilité offre l'occasion de co-construire avec l'utilisateur la collection. Mélanie Le Torrec le rappelle, l'évolution dans les bibliothèques américaines se lit en deux étapes : de l'accès aux collections physiques vers le numérique – « *from collection to connexion* » – à la co-construction avec les usagers des collections et des services – « *from connection to creation* ».

Un autre avantage à l'utilisation d'un tel procédé est également de ne pas financer des ouvrages onéreux « *just in case* » mais qui répondent à un besoin de manière effective.

LIBÉRER LES DONNÉES

Frédérique Schlosser, Conservatrice responsable du numérique, de la communication et de l'informatique documentaire à la bibliothèque des Champs Libres de Rennes Métropole, le 28 mai 2015, lors de la journée d'étude "*Big et Open Data : conséquences et compétences pour les professionnels de l'information*"²⁶ à l'Université Rennes 2, revenait sur les travaux réalisés grâce à l'association « Collectif Open data Rennes », dissoute en décembre 2014. Si les statistiques de fréquentation ou d'emprunts ont alors suscité un prototypage, la catalogue propriétaire de la bibliothèque a freiné les avancées possibles de l'ouverture des données du SIGB. L'amélioration des services publics, déjà notable grâce à la numérisation des fonds patrimoniaux libres de droits mis à disposition du public, pourrait s'étendre à l'amélioration de la connaissance des services proposés par l'établissement.

Dans le cadre d'une étude sur la littérature à la bibliothèque, il apparaît que l'ouverture des données favoriserait une meilleure appropriation par le public de la collection mais également de ses usages. Le site Data.bnf.fr met en ligne les données de son catalogue et l'utilisateur accède à des contenus comme : Quels sont les auteurs, les œuvres ou les thèmes les plus consultés ?

Le projet Prévu²⁷ (« Prêts vus ») Initié en 2013 par Gaétan Darquié, doctorant au laboratoire CiTu (Paris 8), Isabelle Breuil, conservatrice au SCD de Paris 8 et Médhi Bourgeois, chargé de projets numériques au Labex Arts-H2H, en partenariat avec l'EnsadLab et le Campus Condorcet propose une visualisation des données et métadonnées du catalogue de la bibliothèque possible grâce au SIGB en Open Source KOHA. Libérer les données pour les visualiser a, selon ses inventeurs, plusieurs objectifs :

- Questionner l'emprunt des documents de la bibliothèque
- Améliorer la médiation en cernant mieux les comportements documentaires du public
- Mettre en place un 'dispositif passerelle' entre la collection physique et les données numériques
- Évaluer les fonds
- Repérer des typologies et des communautés de lecteurs
- Spatialiser les données (c'est-à-dire permettre à l'utilisateur de se promener virtuellement dans la bibliothèque)
- Réaliser une cartographie géo-localisée des lecteurs actifs

²⁶ *Big et Open Data : conséquences et compétences pour les professionnels de l'information*, journée d'étude du 28 mai 2015 [en ligne] < <http://www.lairedu.fr/collection/journee-detude-big-et-open-data/> > consulté le 2 mars 2016

²⁷ Plateforme Prévu [en ligne] <<http://prevu.fr>> consulté le 2 mars 2016

Exemples – Plateforme Prévu :

Prévu Accueil Livre 3 pages

Personnalités marquantes de Paris 8

Personnalité	Prêts	Documents	Empruntés
Gilbert Delacour	1258	Documents	54
Hélène Cloux	164	Documents	40
Michel Foucault	700	Documents	56
Marta Marzocchi	8	Documents	4

Prévu Accueil Livre 3 pages

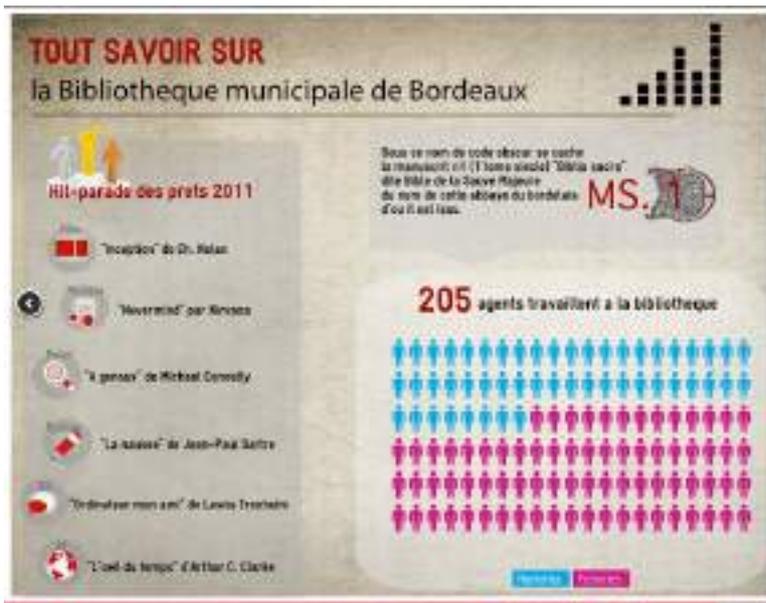
Se concentrer sur les livres et leurs auteurs

Quels sont les livres les plus empruntés à Paris 8 ?
La plateforme Prévu permet aux utilisateurs de consulter les statistiques propres à chaque livre ou auteur emprunté.

Des listes thématiques d'auteurs, de livres, de films... peuvent être régulièrement mises à jour pour mettre au avant certains titres du catalogue comme la liste de personnalités marquantes pour l'histoire de Paris 8 que nous proposons ci-dessous.

Les livres les plus empruntés

Titre	Date de publication	Prêts	Catégorie
Code civil	2022	226	II
Code civil	2022	209	II
Les grands écrits de la jurisprudence administrative	2020	101	II
Introduction au droit	2020	100	II



Plus simplement, la bibliothèque de Bordeaux communique, grâce à la datavision, procédé inventé par le designer anglais David McCandless, les statistiques de la bibliothèque.

À l'échelle d'un réseau, ces dispositifs innovants d'Opendata, data-visualisation ou de datavision²⁸ laissent entrevoir la possibilité de s'approprier ensemble des biens communs, de générer des communautés d'utilisateurs autour de pratiques et d'intérêts pourtant géographiquement éloignés. La dataviz de Rennes Métropole²⁹ permet déjà aux habitants du territoire de comprendre facilement les répartitions du budget et démontre l'intérêt pour les bibliothèques de communiquer des données réalisées et détenues par les professionnels. Car, comme le souligne l'article 15 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, « Les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi... La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration. »

²⁸ Datavision de bibliothèque de Bordeaux [en ligne]<<http://bibliotheque.bordeaux.fr/on-en-parle/post/la-bibliotheque-en-datavision>> consulté le 2 mars 2016

²⁹ Dataviz de Rennes Métropole [en ligne]<<http://dataviz.rennesmetropole.fr/quisommesnous/index-fr.php>> consulté les 2 mars 2016

CONCLUSION

Le thème du 62^{ème} congrès de l'ABF, « Innovation en bibliothèque : sociale, territoriale, technologique », s'inscrit dans une réflexion menée par les professionnels pour continuer à remplir leurs missions de service public au plus près des besoins et attentes des usagers. Dans un même temps, la Ville de Nantes organise un atelier citoyen de mars à juin 2016 intitulé « Quelles bibliothèques pour demain ? » Conjuguant paroles de citoyens et de bibliothécaires, cette démarche a pour objectif de « réinterroger ces lieux afin que les médiathèques et bibliothèques s'ouvrent à de nouveaux usages et de nouveaux publics ».

Sous peine de désaffectation pour leurs établissements, les bibliothécaires multiplient les capteurs pour saisir une réalité en mouvement dans un contexte de crise politique et culturelle. Être agile, innover, construire avec les usagers et non pour eux sont des postures nécessaires à l'amélioration permanente des services.

Cependant, l'innovation ne naît pas *ex-nihilo* mais se bâtit à l'aune d'un socle de travail déjà maîtrisé et d'objectifs communs aux élus, aux professionnels et aux citoyens. Consolider des pratiques tout en acceptant de multiplier les points de vue et de remettre en question ses acquis sont les gages de la pertinence de l'offre et de la valorisation du travail accompli et à venir.

À cet égard, l'étude de la politique documentaire des oeuvres de fiction - *focus* centré sur un segment de collection, les romans – a mis en exergue des points de vigilance à observer grâce notamment aux entretiens avec les acquéreurs de fiction et les membres du Conseil scientifique et culturel. Les problèmes liés à la signalétique et au classement sont revenus comme des leitmotivs tout au long de ces échanges et reflètent, plus largement, des questions liées à la collection dans sa globalité.